

Guide
de la



coopérative funéraire
ÉCORESPONSABLE

En appui à un accompagnement
pour des funérailles riches de sens

Des entreprises pour un monde meilleur



FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Guide de la coopérative funéraire écoresponsable



FÉDÉRATION
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Mot du comité de développement durable de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Le réseau des coopératives funéraires du Québec met en œuvre depuis 2009 une démarche de développement durable. Dans le cadre de cette démarche, une politique de développement durable a été adoptée pour ensuite être personnalisée par la Fédération et par neuf coopératives pionnières. Ce sont les coopératives de l'Abitibi-Témiscamingue, des Deux Rives, de Chicoutimi, de l'Estrie, de l'île de Montréal, du Lac-Saint-Jean de la Rive-Sud de Montréal, de l'Outaouais et de St-Hyacinthe. Ces politiques portent le réseau vers une vision commune : perpétuer une offre de service de qualité en mettant au cœur des opérations l'accompagnement des membres et des clients pour des funérailles riches de sens, les services et les produits de haute qualité, la préservation de l'environnement, l'épanouissement des employés, le rayonnement coopératif et un positionnement précurseur en développement durable.

Une démarche de développement durable est non seulement gage de préservation de l'environnement et d'amélioration de l'équité sociale, mais elle comporte aussi certains avantages économiques. En se positionnant comme leader dans ce domaine, les coopératives funéraires du Québec font preuve d'innovation pour créer de nouveaux services, renforcent leur image positive et développent un avantage concurrentiel en rejoignant les préoccupations d'une clientèle de plus en plus conscientisée.

Afin de poursuivre la démarche et de donner des outils concrets aux coopératives, nous mettons à votre disposition ce *Guide de la coopérative funéraire écoresponsable*, ciblant l'aspect environnemental du développement durable. Vous y trouverez des informations clés, des solutions concrètes et des références pratiques pour vous permettre de réduire l'empreinte environnementale de votre coopérative. Le guide s'adresse à toutes les coopératives, qu'elles aient entrepris une démarche de développement durable ou non.

Ce guide vous est présenté en trois parties. D'abord, vous y trouverez les mesures et initiatives qui peuvent être mises en œuvre dans les pratiques courantes de gestion de votre coopérative : dans les bureaux, la cuisine, le laboratoire, le garage, etc. Plusieurs suggestions sont faciles à mettre en place, très efficaces et peu coûteuses et souvent rentables à moyen terme. Certaines de ces pratiques terre à terre sont déjà en place dans votre coopérative. Il s'agit de continuer.

La deuxième partie concerne les services des coopératives et l'accompagnement vers des funérailles riches de sens. L'offre de produits et de services permettant de diminuer l'impact des funérailles sur l'environnement doit s'inscrire d'abord et avant tout dans la recherche d'un sens à donner, des gestes signifiants à poser et de rituels à privilégier. Notre but ici est d'outiller les intervenants pour présenter des alternatives aux familles préoccupées par l'environnement.

Une première au Canada

La Fédération des coopératives funéraires du Québec a mandaté des étudiants à la maîtrise de l'École de technologie supérieure et l'École Polytechnique afin de réaliser une analyse de cycle de vie qui entourent les funérailles. En effet, des chercheurs de la firme québécoise OPTIM Ressources ont procédé à la première analyse de ce genre au Canada pour chacun des principaux services et des produits qui entourent les funérailles.

Les résultats de cette étude sont présentés à la troisième partie du présent document. Cette section vise à mieux documenter les types d'impacts des funérailles sur l'environnement et les solutions potentielles. Tout intervenant curieux s'intéressera vivement à ce contenu élaboré par une équipe chevronnée de professionnels de l'écologie.

Nous invitons donc toutes les coopératives à poser des gestes à l'aide des informations contenues dans ce guide, et à partager les plus belles réussites avec l'ensemble du réseau. Grâce à vos initiatives, notre réseau continue de s'affirmer comme un citoyen responsable qui contribue positivement à notre société.

Le comité de développement durable

Gilles Cardinal, président de la Coopérative funéraire St-Hyacinthe

François Fouquet, directeur général de la coopérative funéraire de l'Estrie

Garry Lavoie, directeur général de la Coopérative funéraire des Deux Rives

Guylaine Beaulieu, directrice générale de la coopérative funéraire de l'Outaouais

John Tittel, directeur général de la coopérative funéraire des Laurentides

Manon Thibodeau, directrice des services aux familles à la coopérative funéraire de l'Estrie

Bernard Lefebvre, conseiller en développement coopératif pour la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Les membres du comité de développement durable 2013-2014 tiennent à souligner l'engagement particulier de leurs prédécesseurs :

Daniel Lapierre, directeur des opérations à la Coopérative funéraire de l'Estrie

Denis Plante, administrateur de la Coopérative funéraire de l'Île de Montréal

Patrick Blais, directeur des opérations funéraires à la coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

Annie Normandin, et Luc Charest, conseillers en développement coopératif pour la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Collaborateurs :

Recherche et rédaction du guide

Marie-Laurence Guindon – Optim Ressources



Recherche et création de l'outil interactif

Charles David Mathieu-Poulin – École de technologie supérieure

Marie-Laurence Guindon – Optim Ressources

Révision et rédaction finale

Luc Charest et Bernard Lefebvre – Fédération des coopératives funéraires du Québec

France Denis – Fédération des coopératives funéraires du Québec

Remerciements

Le comité de développement durable remercie les collaborateurs qui ont participé à la rédaction du guide, ainsi que les différentes personnes qui ont accepté de témoigner pour partager les bons coups de leurs coopératives. Plus que tout, nous aimerions remercier toutes les coopératives qui ont participé à la démarche et ont mis en place des actions en lien avec le présent guide, ainsi que toutes celles qui s'en inspireront afin de réduire leur impact environnemental et ainsi porter le réseau des coopératives funéraires du Québec vers sa vision commune de développement durable.

Merci aux partenaires
du développement coopératif

Finances
et Économie



Conseil
québécois
de la coopération
et de la mutualité



Desjardins



La Coop
fédérée



agropur



PROMUTUEL



SSQ
Groupe
financier



La Capitale
Groupe financier



Table des matières

Introduction	6
Partie 1. L'écoresponsabilité dans la gestion de la coopérative : un défi d'équipe	9
Sommaire	10
1. La consommation d'énergie	11
2. Les émissions de gaz à effet de serre.....	14
3. La consommation d'eau	17
4. La gestion des matières résiduelles	20
5. Les achats responsables.....	25
Améliorez votre performance.....	28
La compensation de l'émission de gaz à effet de serre	30
Réaliser des événements écoresponsables dans les coopératives funéraires	33
Partie 2. Guider le client dans sa recherche de consommation écoresponsable	35
Introduction.....	36
Grille de services écologiques pour la coopérative funéraire.....	37
Partie 3. Les impacts environnementaux des funérailles et les pistes de réduction.....	41
Introduction.....	42
Décision 1 – Le mode de disposition du corps du défunt.....	43
Décision 2 – Le moment de disposition.....	46
Décision 3 – La thanatopraxie et l'embaumement	46
Décision 4 – Le choix du cercueil ou de l'urne	47
Décision 5 – Le lieu des condoléances	48
Décision 6 – Le type de cérémonie	49
Décision 7 – Le cortège funèbre	49
L'arbre interactif des impacts écologiques des funérailles.....	50
Mot de la fin	51

Introduction

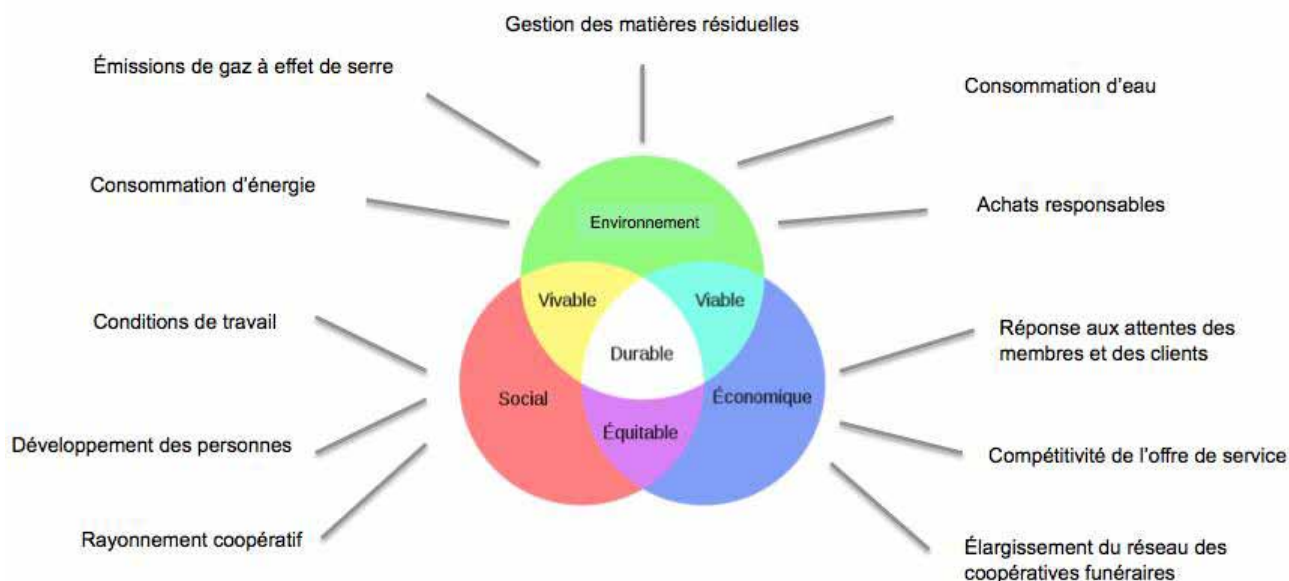
Démêlons les concepts

Développement durable ou environnement? En réalité, les deux termes ne sont pas tout à fait synonymes. Le développement durable comprend la dimension environnementale, mais il englobe aussi les aspects sociaux et économiques.

La première définition du développement durable provient du rapport Brundtland¹, publié par la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement en 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il existe cependant des centaines de définitions, qui comportent pour la plupart des bases communes :

- Les dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable sont indissociables; l'objectif final est l'épanouissement de tous les êtres humains, mais la condition de notre survie est le respect de l'environnement qui nous supporte. Un des moyens pour y arriver est l'efficacité et la création de valeur économique. Il n'est plus de succès économique possible au détriment de l'environnement et des personnes.
- Chaque personne ou organisation apporte une solution personnalisée à des enjeux collectifs; si l'on veut par exemple limiter les changements climatiques, la solution ne sera pas la même que l'on soit un étudiant, un marchand alimentaire ou un fabricant de voitures.
- Il est nécessaire de planifier à long terme; nos actions ont une portée qui va bien au-delà du prochain trimestre ou de la prochaine année.

Pour une coopérative funéraire, cela implique qu'il faut planifier les actions de la coopérative à long terme, en s'assurant de répondre à la fois à des enjeux de nature environnementale, sociale et économique, et en posant des gestes adaptés au contexte funéraire. Voici des exemples d'enjeux identifiés dans les coopératives (il peut y en avoir d'autres) :







¹ Brundtland G.H., 1987 *Rapport Brundtland, Notre avenir à tous*, Éditions du fleuve. 1987

De par leur nature même, les coopératives funéraires maîtrisent déjà plusieurs des enjeux sociaux et économiques du développement durable. En effet, la mission des coopératives apporte de grandes contributions au niveau humain et économique, et de nombreux outils sont déjà disponibles pour en assurer la mise en œuvre. La réponse aux attentes des membres, le développement des personnes et le rayonnement coopératif sont des enjeux déjà bien connus au sein des coopératives funéraires. La présente contribution s'inscrit dans la logique du septième principe coopératif portant sur l'engagement dans la communauté : « Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres. » Sources : « Déclaration sur l'identité coopérative. ACI. Congrès de Manchester, 1995 ».

La politique de développement durable de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

Depuis 2009, la Fédération des coopératives funéraires du Québec a adopté et applique une politique de développement durable. Notre vision du développement durable est articulée autour de six grands axes :

	<p>L'accompagnement des membres et la perpétuation des rites sont au cœur de nos priorités.</p>		<p>Des services avant-gardistes, utilisant des nouvelles technologies de disposition des corps et proposant des funérailles et des cimetières virtuels.</p>
	<p>Une gestion et des activités respectant l'environnement, grâce à l'élimination des produits chimiques, l'utilisation de sources d'énergie alternative et la minimisation des émissions polluantes.</p>		<p>Des employés fidèles et épanouis, grâce aux programmes de formation proposés et à la mise en place de conditions de travail respectant l'équilibre travail-famille.</p>
	<p>Un positionnement précurseur en matière de développement durable au sein du secteur funéraire canadien et parmi nos communautés.</p>		<p>Un rayonnement coopératif qui passe par la promotion de ses valeurs et le renforcement du réseau des coopératives funéraires.</p>

Un Guide pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement

Cela dit, pour progresser réellement dans une perspective de développement durable et assurer la pérennité des coopératives, il faut aussi considérer la dimension environnementale. Ce Guide de la coopérative funéraire écoresponsable se penche spécifiquement sur les enjeux environnementaux. Il est divisé en deux sections principales.

Pour continuer de cheminer vers le développement durable... suivez le guide!

Partie 1.

L'écoresponsabilité dans la gestion de la coopérative : un défi d'équipe

SOMMAIRE

Vous souhaitez intervenir de façon efficace sur :

- La consommation d'énergie?
- Les émissions de gaz à effet de serre?
- La gestion des matières résiduelles?
- La consommation d'eau?
- Les achats responsables. ?

De plus, vous êtes soucieux de vous démarquer :

- Par la réalisation d'événements écoresponsables dans votre coopérative?
- Par la compensation de l'émission de gaz à effet de serre?

Vous avez hâte de mettre sur pied un petit comité dynamique?

Alors, explorez le contenu des pages qui suivent et choisissez vos défis d'équipe!

N'oubliez pas de vous féliciter au fur et à la mesure de vos réalisations.



1. LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

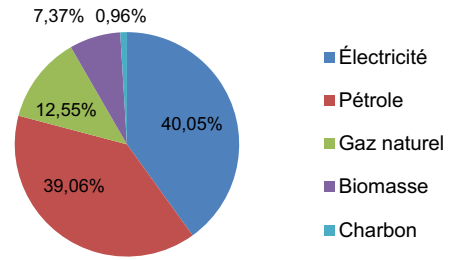
Saviez-vous que?

- Le Canada figure parmi les plus grands consommateurs d'énergie par habitant de tous les pays industrialisés, ex æquo avec les États-Unis² !

Pourquoi est-ce important?

Les habitants du Québec et du reste du monde dépendent en grande partie de sources d'énergie fossile non renouvelables importées d'autres pays, ce qui rend la sécurité de l'approvisionnement futur très incertaine. Au Québec, nous avons la chance d'avoir 97 % de notre électricité qui provient de l'hydroélectricité. Cela dit, même si la production d'énergie hydroélectrique est moins polluante que les énergies fossiles, elle nécessite des investissements importants en infrastructure et modifie significativement le paysage et les écosystèmes desquels dépendent les populations locales. Pour ces raisons, il est primordial de réduire la consommation d'énergie à la source, puis de privilégier les sources d'énergie renouvelables plutôt que les énergies fossiles.

Types d'énergie consommés au Québec (2009)



Et les coopératives funéraires dans tout ça?

Les coopératives funéraires consomment de l'énergie électrique pour l'éclairage et le chauffage des bâtiments, mais aussi du gaz naturel pour les fours crématoires. Quand on pense que toutes les mesures de réduction sont aussi synonymes d'économies potentielles, il n'y a que de bonnes raisons pour agir!

Les coopératives étoiles

Une mention spéciale à :

- La Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue pour la planification des journées de crémation sur 3 jours/semaine uniquement, maximisant ainsi l'utilisation du four et minimisant les pertes. Pour l'équivalent d'entre 8 et 10 crémations par semaine, cela a représenté des économies de plus de 7 000 \$ par année en coûts directs de gaz naturel!
- La Coopérative funéraire de St-Hyacinthe pour l'intégration de cinq des mesures applicables aux locaux de la coopérative dans le cadre de leur nouveau complexe.







Pour en savoir plus


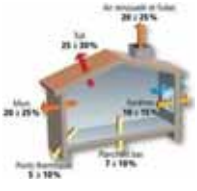
- Programmes et outils d'Hydro-Québec pour économiser l'énergie : <http://www.hydroquebec.com/mieuxconsommer/index.html>
- Agence de l'efficacité énergétique : <http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/>
- Une heure pour la terre : <http://www.wwf.ca/fr/agir/uneheurepourlaterre/>

² Statistique Canada – Site web section « Le Canada, un grand consommateur d'énergie : une perspective régionale » (2012)

Quelles solutions mettre en place?

Dans les locaux de la coopérative

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût
<p>Débrancher les appareils et équipements électroniques non utilisés ou en veille</p> 	<p>++ Nécessite un changement des habitudes</p>	<p>Économiser le 5 à 10 % de l'électricité qui sert à alimenter des appareils en mode veille</p>	<p>- Aucun coût, juste des économies!</p>
<p>Installer des détecteurs de mouvement</p> 	<p>++ Installation relativement simple</p>	<p>Permet d'éclairer uniquement les pièces occupées</p>	<p>\$ Moins de 50 \$</p>
<p>Installer des thermostats programmables</p> 	<p>++ Installation relativement simple</p>	<p>4,5 % de réduction de la consommation d'énergie pour 3 °C de baisse de température la nuit</p>	<p>\$ Entre 40 et 80 \$ (remises postales disponibles sur le site d'Hydro-Québec)</p>
<p>Régler le climatiseur à un écart maximal de 8 °C entre la température ambiante et la température extérieure</p> 	<p>+++ Programmation simple</p>	<p>En plus de l'économie d'énergie, vous évitez les chocs thermiques qui peuvent survenir quand la différence de température est de plus de 10 °C</p>	<p>- Aucun coût, juste des économies!</p>
<p>Installer des gradateurs de lumière</p> 	<p>+++ Installation simple</p>	<p>à 5 à 50 % d'économies d'énergie selon la diminution de l'intensité</p>	<p>\$ Entre 20 et 50 \$</p>
<p>Remplacer les ampoules par des ampoules fluocompactes* ou des ampoules D.E.L.</p> 	<p>++ Lors du remplacement des ampoules actuelles</p>	<p>Consomment 75 % moins d'énergie avec la même luminosité</p>	<p>\$ Léger surcoût à l'achat par rapport aux ampoules classiques, compensé par la durée de vie 10 fois plus longue (remises postales disponibles sur le site d'Hydro-Québec)</p>

<p>Acheter des électroménagers et des appareils électroniques écoénergétiques (certifiés Energy Star®)</p>		<p>+ En cas de remplacement des appareils actuels</p>	<p>30 à 50 % de réduction de la consommation d'énergie selon les modèles</p>	<p>\$\$ Surcoût potentiel par rapport à des équipements non certifiés, compensé par la réduction de la consommation d'énergie</p>
<p>Refaire l'isolation thermique des bâtiments (murs, fenêtres, etc.) pour minimiser les fuites thermiques</p>		<p>+ Dans le cas de rénovations majeures</p>	<p>10 à 45 % de réduction selon l'étendue des travaux d'isolation</p>	<p>\$\$\$ Coût d'un bilan (détection de fuites thermiques) et des travaux d'isolation</p>

**Bien que les ampoules fluocompactes soient critiquées à cause de la présence de mercure, elles sont réellement un choix plus écologique que les ampoules traditionnelles, à condition d'en disposer avec prudence, par exemple en les rapportant à l'écocentre le plus proche.*

Pour le four crématoire

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût
<p>Planifier des journées de fonctionnement du four, par exemple 3 jours fixes par semaine</p>	<p>++ En fonction du nombre de décès</p>	<p>Permet d'éviter jusqu'à 1 journée sur 2 de fonctionnement</p>	<p>- Aucun coût, juste des économies!</p>
<p>Remplacer le four par une version moderne moins énergivore</p>	<p>+ Dans le cas de remplacement du four actuel</p>	<p>Réduit la consommation de gaz naturel de 30 % à 50 % par rapport à un four des années 1980</p>	<p>\$\$\$ Dispendieux, mais compensé éventuellement par les économies réalisées sur la facture de gaz naturel</p>

Pour promouvoir cet enjeu à la coopérative

Solutions	Pourquoi?
<p>Participer à l'événement Une heure pour la Terre au mois de mars de chaque année</p>	<p>Chaque année, des centaines de millions de particuliers, d'entreprises et de gouvernements aux quatre coins de la planète s'unissent dans le cadre d'un des plus importants événements environnementaux de l'histoire, Une heure pour la Terre. Il suffit d'éteindre toutes les lumières pendant une période d'une heure pour joindre le mouvement! Cela peut être l'occasion d'asseoir les employés autour d'une table pour leur demander aussi leurs idées.</p>



2. LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Saviez-vous que?

- Les températures moyennes annuelles au sud du Québec ont augmenté d'environ 1 °C entre 1960 et 2003 et devraient continuer à croître pendant les prochaines décennies³ !
- Au Québec, le nerf de la guerre est le secteur des transports : plus de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre proviennent de ce secteur⁴.

Pourquoi est-ce important?

L'effet de serre est un phénomène naturel qui maintient notre atmosphère à une température idéale pour le maintien de la vie sur Terre. Cependant, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre par les activités humaines (transport, chauffage de bâtiments, industrie, etc.) réchauffe la planète à un rythme bien supérieur aux variations naturelles. Ce phénomène peut mener à des changements climatiques importants, comme l'augmentation des événements météorologiques extrêmes (inondations, sécheresses, vents violents, par exemple), en plus d'affecter la santé et les activités humaines⁵.

Malgré le retrait du Canada du protocole de Kyoto, le Québec maintient ses engagements pour réduire ses émissions : la province a fixé pour 2020 un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % sous le niveau de 1990⁶.

Et les coopératives funéraires dans tout ça?

Les coopératives funéraires peuvent faire leur part pour réduire leur contribution aux changements climatiques. En effet, les coopératives émettent des gaz à effet de serre principalement par l'utilisation des véhicules (combustion de carburants fossiles) et par la consommation d'énergie, que nous avons déjà couverte à la section précédente.

Les coopératives étoiles

Une mention spéciale à :

- Toutes les coopératives participant au programme Héritage, qui compense une partie de leurs émissions de gaz à effet de serre liées au kilométrage des véhicules en finançant la plantation d'arbres.

Témoignage

Alain Leclerc, directeur de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

« Depuis le début du projet Héritage en 2009, ce sont près de 32 009 arbres qui ont été plantés, tant pour le volet commémoration que le volet compensation pour les GES. Au cours de leur croissance et selon le milieu dans lequel ils se trouvent, soit dans les coopératives forestières partenaires au Québec, au Guatemala ou au Pérou, ces arbres capteront environ 6 400 tonnes de CO₂. C'est l'équivalent de retirer de la route près de 1500 véhicules qui roulent 18 000 km par année! Poursuivons nos efforts et continuons de réduire notre empreinte environnementale grâce au Projet Héritage ».

Pour en savoir plus

- Programme Écomobile pour la conduite écologique de l'Agence de l'efficacité énergétique : <http://www.ecomobile.gouv.qc.ca/>
- Défi Climat : <http://www.deficlimat.qc.ca>
- Projet Héritage : <http://www.fcfq.coop/services/projet-heritage/>

³ Consortium Ouranos – Les changements climatiques au Québec : Impacts et stratégies d'adaptation pour les municipalités (2009)

⁴ MDDEP - inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2007 (2009)

⁵ Consortium Ouranos – Les changements climatiques au Québec : Impacts et stratégies d'adaptation pour les municipalités (2009)

⁶ MDDEP - État des lieux de la lutte contre les changements climatiques au Québec (2011)

Quelles solutions mettre en place?

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût *
<p>Optimiser les déplacements</p> 	<p>++ Nécessite un changement des habitudes</p>	<p>à Évite des trajets et détours parfois inutiles</p>	<p>- Aucun coût, juste des économies!</p>
<p>Ajuster la pression des pneus</p> 	<p>+++ Installations disponibles dans les stations-service</p>	<p>1 % de réduction de la consommation de carburant et des émissions GES</p>	<p>- Aucun coût, juste des économies!</p>
<p>Adopter l'écoconduite</p> 	<p>++ Nécessite un changement des habitudes</p>	<p>10 % de réduction de la consommation de carburant et des émissions GES</p>	<p>\$ à \$\$ Aucun coût pour les conseils sur internet ou 500 \$ et moins pour un cours d'écoconduite</p>
<p>Installer un chauffe-moteur</p> 	<p>++ Brancher 2 heures en hiver avant les déplacements</p>	<p>15 % de réduction de la consommation de carburant et des émissions GES</p>	<p>\$\$ Entre 40 et 150 \$</p>
<p>Entretien régulièrement les véhicules (tous les 5000 km ou tous les 3 mois)</p> 	<p>++ Rendez-vous régulier à prendre</p>	<p>5 à 15 % de réduction de la consommation de carburant et des émissions GES, et prolonge la durée de vie utile du véhicule</p>	<p>\$\$ Entre 0,025 et 0,03 \$ du km</p>
<p>Participer au Projet Héritage</p> 	<p>+++ Envoyer votre relevé de kilométrage annuel et le nombre de décès traités à la Fédération</p>	<p>Les émissions de GES qui ne peuvent être évitées sont compensées à 100 %</p>	<p>\$\$ Un arbre par décès et par tranche de 833 km, au coût de 3,50 \$ par arbre pour 2012</p>

<p>Remplacer les véhicules par des véhicules 100 % électriques**</p> 	<p>+</p> <p>En cas de revitalisation de la flotte de véhicule</p>	<p>Aucune consommation de carburant et plus de 99 % de réduction des émissions GES dans le contexte québécois</p>	<p>\$\$\$</p> <p>Dispendieux, mais subvention de 5000 à 8000 \$ disponible auprès du gouvernement du Québec***</p>
--	--	---	---

* Malgré certains coûts, vous faites ensuite des économies substantielles !

** Certains modèles de corbillards électriques pourraient être disponibles au Québec dès 2013.

*** À titre d'exemple, se référer à Lincoln 2013 MKZ Hybride

Restez informés auprès de la Fédération.



3. LA CONSOMMATION D'EAU

Saviez-vous que?

- Seul 0,007 % des réserves d'eau de la planète sont directement utilisables pour la consommation⁷ !
- En consommant en moyenne 386 litres par personne par jour au niveau résidentiel, les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde⁸ !

Pourquoi est-ce important?

L'eau est partout, dans tout ce qui nous entoure, la rendant d'autant plus essentielle à notre vie. Au Québec, l'eau est l'une de nos plus grandes richesses : elle occupe près de 10 % du territoire et représente 3 % des réserves mondiales d'eau douce⁹. Cela nous donne l'impression, à tort, que notre consommation excessive est sans conséquence. En réalité, les nappes phréatiques s'assèchent de plus en plus vite et la quantité propre à la consommation diminue. Dans un contexte où nous ne pourrions jamais remplacer l'eau, protéger la ressource et réduire la consommation deviennent essentiels!

Et les coopératives funéraires dans tout ça?

Le Québec a adopté en 2011 sa *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, qui vise une réduction d'au moins 20 % de la consommation moyenne d'eau par personne d'ici 2016 (par rapport à 2001), avec des réglementations qui sont de plus en plus ambitieuses et coercitives¹⁰. Pour contribuer à atteindre cet objectif, les coopératives peuvent faire leur part. En effet, les coopératives funéraires consomment des quantités d'eau considérables par l'utilisation des salles de bains, de la cuisine, dans le laboratoire ainsi que pour le lavage des véhicules. Lorsque viendra le jour où nous devrons payer l'eau directement en fonction de l'utilisation, comme c'est le cas en Europe, ceux qui auront déjà fait des efforts auront une bonne longueur d'avance et feront des économies substantielles!

Les coopératives étoiles

Une mention spéciale à :

- La Coopérative funéraire des Deux Rives pour avoir remplacé toutes ses toilettes par des modèles à faible débit.
- La Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue pour avoir revu le laboratoire en fonction de l'économie d'eau potable.

Témoignage

Patrick Blais, thanatologue à la Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

« Pour réduire la consommation d'eau dans notre laboratoire, nous avons installé un dévidoir au plafond et un robinet qui laisse passer l'eau seulement lorsqu'on l'actionne. Ceci nous évite de laisser couler l'eau sans raison lorsque nous savonnons la tête du défunt, par exemple. De plus, notre système d'aspiration de la compagnie Dodge Chemicals utilisé lors de la ponction des cavités fonctionne sans eau. Cette pompe fonctionne très bien et je suis certain qu'elle n'est pas connue de la plupart des thanatopracteurs. Plusieurs laboratoires au Québec sont équipés de systèmes d'hydro-aspiration utilisant beaucoup d'eau... »

Pour en savoir plus

- Programme d'économie d'eau potable <http://www.reseau-environnement.com/peep/>
- Stratégie québécoise d'économie d'eau potable <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/strategie-quebecoise-deconomie-deau-potable/a-propos-de-la-strategie/>

⁷ Gouvernement du Québec – Politique nationale de l'eau (2002)





⁸ Environnement Canada – Rapport de 2011 sur l'utilisation de l'eau par les municipalités, statistiques de 2009 (2011)

⁹ Gouvernement du Québec – Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (2011)

¹⁰ Gouvernement du Québec – Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (2011)

Quelles solutions mettre en place?




Dans la salle de bains

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût
Installer des aérateurs de robinets 	+++ Installation simple	50 % de réduction du débit sans diminuer la pression	\$ Moins de 2 \$ par aérateur
Installer des robinets munis d'un capteur de mouvement 	++ Installation relativement simple	Évite les quelque 5 litres perdus lorsqu'on se lave les mains sans fermer le robinet	\$\$\$ 400 \$ et moins par robinet
Installer des plaquettes réductrices de volume pour les toilettes* 	+++ Installation simple	Environ 2 litres par chasse	\$ Moins de 10 \$ par plaquette
Remplacer les toilettes par des toilettes à faible débit ou à double chasse** 	+ Si rénovations majeures envisagées	50 % de réduction à chaque chasse	\$\$\$ Dispendieux, mais similaire à une toilette régulière




*Vous pouvez aussi utiliser des bouteilles de plastique remplies d'eau. Cependant, ne mettez pas une brique dans le réservoir! Avec le temps, elle se désagrège et peut endommager votre tuyauterie.

**Avant d'installer des toilettes à faible débit, vérifiez la compatibilité de celles-ci avec votre système d'évacuation afin d'éviter des désagréments.




Dans le garage

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût
Utiliser un seau lors du lavage des véhicules 	+++ Aucune installation	Élimination du débit d'eau continu	- Aucun coût
Utiliser un pistolet d'arrosage pour le rinçage 	+++ Installation simple	50 % de réduction du débit sans diminuer la pression	\$ Moins de 20 \$ par pistolet
Installer un baril récupérateur d'eau de pluie pour le lavage des véhicules, l'arrosage, etc. 	++ Installation relativement simple	100 % de l'eau récupérée peut être réutilisée	\$\$ 300 \$ et moins


Dans la cuisine

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût
Poser des aérateurs de robinets de cuisine 	+++ Installation simple	50 % de réduction du débit sans diminuer la pression	\$ Moins de 2 \$ par aérateur
Utiliser un pichet d'eau au réfrigérateur 	+++ Aucune installation	Élimination de l'eau gaspillée au robinet en attente du refroidissement	\$ Moins de 20 \$ par pichet
Acheter un lave-vaisselle à faible consommation d'eau 	+ Si remplacement de l'appareil	Environ 50 % de réduction par cycle de lavage	\$\$\$ Dispendieux, mais similaire à un lave-vaisselle régulier

Au laboratoire

Solutions	Facilité	Efficacité	Coût
Acheter une machine à laver à chargement frontal 	+ Si remplacement de l'appareil	Environ 50 % de réduction par cycle de lavage	\$\$\$ Dispendieux, mais similaire à une machine à laver régulière
Utiliser un dévidoir au plafond avec un robinet qui laisse couler l'eau uniquement lorsqu'il est actionné 	++ Installation relativement simple	Évite de laisser couler l'eau sans raison	\$\$\$ 700 à 800 \$
Installer un système d'aspiration sans eau pour la ponction des cavités 	++ Installation relativement simple	La ponction est aussi efficace et se fait 100 % sans eau	\$\$\$ Environ 2000 \$ chez Dodge Chemicals

Pour promouvoir cet enjeu

Activités	Pourquoi?
Participer à la journée Compte-Gouttes 	Le programme d'économie d'eau potable par le Réseau-Environnement propose à l'été la journée compte-gouttes, pour sensibiliser les citoyens et les municipalités à l'économie d'eau potable. Encouragez votre municipalité à participer et posez des gestes vous aussi!



4. LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Saviez-vous que?

- Les Québécois sont parmi les plus gros producteurs de déchets au monde; assez pour remplir l'équivalent de 5 millions de sacs à ordures chaque jour¹¹ !
- Contrairement à la croyance populaire, le chiffre que vous retrouvez à l'intérieur de ce symbole à trois flèches apposé sur du plastique ne représente pas le nombre de fois où l'article a été recyclé, mais bien du type de plastique dont il est question (1 à 7). Il est important de vérifier quels types de plastiques sont recyclables dans votre municipalité. Par exemple, le plastique #6, dont font partie la styromousse et certains pots de yogourts, ne se recycle nulle part au Québec. Il est donc préférable de le mettre à la poubelle!



Pourquoi est-ce important?

Le volume de déchets produit chaque année au niveau mondial est en hausse, dû à un ensemble de facteurs : croissance de la population mondiale, augmentation globale de la consommation, émergence des pays asiatiques, etc. Cela dit, la Terre ne peut pas absorber les déchets au rythme où nous les produisons.

Dans ce contexte, le gouvernement provincial affiche une volonté d'améliorer la gestion des matières résiduelles, par le biais de sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et du plan d'action 2011-2015 associé. En plus d'objectifs de réduction ambitieux, le plan d'action prévoit d'interdire l'élimination du papier et du carton au plus tard en 2013 et celle du bois, au plus tard en 2014. Il contient aussi l'élaboration d'une stratégie afin d'interdire, d'ici 2020, l'élimination de la matière organique putrescible (matières compostables).

Et les coopératives funéraires dans tout ça?

Les coopératives funéraires produisent une quantité non négligeable de déchets, autant dans les bureaux, dans le laboratoire, qu'avec les résidus de cérémonies comme les restes des traiteurs ou les fleurs laissées par les familles. Des dizaines d'initiatives sont possibles pour respecter les 3RV : réduction à la source, récupération et réemploi, recyclage et valorisation!

La gestion des déchets par les 3RV, c'est quoi?	
Réduire	La réduction à la source consiste à modifier certains usages ou actions afin de diminuer les matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
Récupérer	La récupération ou réemploi est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés. Les objets peuvent être réutilisés en pièces détachées.
Recycler	Le recyclage consiste à réutiliser tout ou partie d'une matière résiduelle en remplacement total ou partiel d'une matière vierge, dans le cycle de production dont il est issu et visant à fabriquer de nouveaux produits.
Valoriser	La valorisation consiste à intervenir sur les matériaux ne pouvant ni être réduits, ni être réutilisés, ni être recyclés, en les transformant afin d'en extraire de l'énergie et des matières premières.

¹¹ Recyc-Québec – Rapport Synthèse : caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec (2007)

Les coopératives étoiles

Une mention spéciale à :

- La Coopérative funéraire de l'Outaouais pour être passée à un conseil d'administration sans papier en fournissant des iPad aux membres du conseil (réduction à la source).
- La Coopérative funéraire des Deux Rives pour avoir mis en place un système de récupération avec la collaboration de l'équipe du laboratoire (réemploi).
- La Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue pour la mise en place du compostage à la coopérative (valorisation).

Témoignages

Valérie Paiement, thanatologue et conseillère à la Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

« Après avoir suivi une formation sur le compost offerte gratuitement par la ville, nous avons démarré le compost à la coopérative funéraire. Nous y mettons principalement les fleurs laissées par les familles, après les avoir passées dans une petite déchiqueteuse. Cela accélère le processus de décomposition et prend beaucoup moins de place. Nous ajoutons aussi quelques résidus de la cuisine des employés, comme des pelures ou du marc de café, ainsi que certains restes des traiteurs. Le plus difficile est de maintenir l'équilibre requis entre les résidus verts (fleurs, restes de cuisine) et les résidus bruns (feuilles mortes, gazon séché, papier à main). Jusqu'à maintenant, ça va plutôt bien! Cela nous a permis de réduire grandement la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. De plus, contrairement à la croyance populaire, ça ne sent pas et ça n'attire pas d'animaux. On n'y croit pas tant qu'on ne l'a pas essayé! »

Nancy Kirouac, thanatologue et conseillère à la Coopérative funéraire des Deux Rives





« Le système que nous avons mis en place avec l'équipe du laboratoire permet la récupération des jaquettes d'hôpital, des vêtements adaptés, des stimulateurs cardiaques, des lunettes de vue, des prothèses capillaires et des prothèses mammaires externes. Ces actions sont très bien reçues par les familles, qui sont de plus en plus conscientisées et se plaisent à penser que leur proche pourra aider une toute dernière fois... La quantité d'articles recueillis est non négligeable et il est tout aussi important pour nous de savoir que nous contribuons également à l'amélioration de la qualité de vie de plusieurs personnes. Le plus difficile a été de trouver les contacts avec les différents organismes, mais une fois que c'est lancé, ça se fait tout seul! Nous serions d'ailleurs très heureux de partager nos contacts avec d'autres coopératives qui aimeraient mettre en place des partenariats similaires. Après tout, comme l'a dit le biologiste Edward O. Wilson, *l'homme ne se définit pas par ce qu'il crée, mais par ce qu'il choisit de ne pas détruire* ».

Pour en savoir plus




- Programme ICI ON RECYCLE de Recyc-Québec : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp>
- Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

Quelles solutions mettre en place?

Réduction à la source : parce que le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas!

Solutions	Pourquoi?
<p>Remplacer les bouteilles d'eau par un système de refroidissement et de filtration branché sur l'aqueduc municipal</p> 	<p>L'eau des bouteilles d'eau n'est généralement pas de meilleure qualité; la plupart proviennent même directement des réseaux municipaux! Nous la préférons souvent surtout parce qu'elle est plus froide. Utilisez plutôt un système de refroidissement branché sur l'aqueduc municipal pour offrir une eau froide de qualité aux employés et aux clients. Vous éviterez ainsi l'utilisation de tonnes de plastique, en plus de la gestion des commandes de bouteilles d'eau.</p>
<p>Utiliser de la vaisselle réutilisable dans la cuisine</p> 	<p>La vaisselle réutilisable est une option plus écologique que la vaisselle en carton ou compostable, même avec l'utilisation de l'eau et de savon pour être lavée à répétition. L'achat d'un lave-vaisselle peut s'avérer un bon investissement... à condition qu'il consomme peu d'eau et soit certifié Energy Star®!</p>
<p>Imprimer recto verso</p> 	<p>Le recto verso est pratiquement devenu une norme; fini le temps où le recto verso était réservé aux documents brouillons. En programmant votre imprimante pour obtenir automatiquement du recto verso, vous économiserez 50 % de papier en deux temps trois mouvements! Et c'est encore mieux si vous n'imprimez plus certains documents, qui, la plupart du temps, se retrouvent la journée même... au bac de recyclage!</p>
<p>Remplacer le papier à main par un séchoir</p> 	<p>Dans le contexte québécois où 97 % de notre électricité provient de l'hydroélectricité, un séchoir à main efficace est une option plus écologique que d'utiliser du papier à main, même si celui-ci est recyclé. Vous éviterez du même coup la gestion des commandes et des poubelles qui en découlent!</p>



Récupération et réemploi : donner une seconde vie à un objet

Solutions	Pourquoi?
<p>Utiliser des cartouches d'encre rechargeables</p> 	<p>Réemployer vos cartouches d'encre en les faisant remplir plutôt qu'en acheter de nouvelles vous permettra non seulement d'économiser, mais aussi d'éviter la production du plastique pour créer la cartouche et l'accumulation de ce déchet toxique dans les sites d'enfouissement.</p>
<p>Donner à des organismes d'économie sociale les biens non réclamés</p> 	<p>Vêtements, vêtements adaptés, lunettes, jaquettes d'hôpital... Une multitude d'organismes sont preneurs pour les biens non réclamés avec lesquels vous vous retrouvez à la coopérative. Vous pouvez aussi proposer aux familles des défunts une liste d'organismes de votre région qui offre la cueillette à domicile des articles.</p>
<p>Donner à la recherche ou à des organismes les dispositifs recueillis lors de l'embaumement</p> 	<p>Les différents éléments recueillis lors de l'embaumement peuvent avoir une seconde vie : stimulateurs cardiaques avec l'Institut de Cardiologie de Montréal, prothèses capillaires avec la Société canadienne du Cancer, prothèses mammaires externes avec l'organisme d'aide aux femmes dans le besoin Virage, etc.</p>


Recyclage : retourner un produit dans la boucle de production pour en fabriquer de nouveaux

Solutions	Pourquoi?
<p>Mettre en place des îlots de récupération favorisant le tri</p> 	<p>Au Québec, nous ne valorisons en moyenne que 50 % de nos déchets sur un plein potentiel de 85 %. Pour améliorer cette performance, il suffit d'avoir des bacs accessibles qui indiquent clairement quelle matière doit se retrouver à quel endroit. Malgré les bonnes intentions, il arrive que les bacs de recyclage soient mal disposés ou que l'affichage ne soit pas adéquat.</p>
<p>Mettre en place les bacs Consignation pour la récupération des contenants consignés</p> 	<p>Chaque année au Québec, environ 400 millions de contenants consignés ne sont ni rapportés à l'épicerie ou au dépanneur, ni mis au recyclage. Cela équivaut à 20 millions de dollars de consignes qui ne sont pas réclamés! Installer un bac Consignation permettra aux employés et aux clients de rapporter leurs contenants consignés, assurant ainsi un retour direct des contenants dans la boucle de production.</p>

Valorisation : utiliser la matière afin d'en extraire de l'énergie ou une matière première

Solutions	Pourquoi?
<p>Pratiquer l'herbicyclage sur le terrain de la coopérative</p> 	<p>Le terme peut sembler savant, mais l'herbicyclage n'est que l'action de laisser le gazon sur place après la tonte. Les résidus de tonte de gazon sont un excellent fertilisant naturel qui fournit des minéraux nécessaires à la santé de la pelouse. Si vous avez un contrat à l'externe pour l'entretien paysager, encourager votre partenaire à pratiquer l'herbicyclage, ce qui lui fera économiser temps et argent!</p>
<p>Composter les restes des traiteurs et les fleurs laissées par les familles</p> 	<p>Après avoir encouragé l'usage de fleurs en pot au lieu de fleurs coupées, et avoir offert les fleurs restantes à des organismes ou artistes récupérateurs de la région, il reste parfois une quantité non négligeable de fleurs qui prennent la direction des poubelles. Pourtant, une fois déchetées, ces fleurs sont un excellent apport pour un compost domestique, auquel vous pouvez aussi ajouter certains restes des traiteurs. Vous pourrez ensuite offrir le compost obtenu à vos employés et même à vos membres!</p>

Pour promouvoir cet enjeu

Solutions	Pourquoi?
<p>Participer au programme ICI ON RECYCLE</p> 	<p>Ce programme de reconnaissance mis en place par Recyc-Québec souligne les efforts des organisations ayant implanté dans leurs établissements des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles. Trois niveaux d'implantation sont disponibles : « Engagement », « Mise en œuvre » et « Performance ». Affichez vos couleurs!</p>



5. LES ACHATS RESPONSABLES

Saviez-vous que?

- Il faut parfois se méfier des termes comme « 100 % naturel » ou « sans produits chimiques ». Non seulement il n'existe aucune norme pour confirmer ces dires, mais naturel ne veut pas dire bon pour la santé et chimique ne veut pas dire toxique. L'arsenic est un produit naturel... et l'eau est un composé chimique! Ainsi, ne vous fiez pas à ces appellations.

Pourquoi est-ce important?

Notre société de consommation actuelle a significativement contribué à l'épuisement des ressources naturelles, qui sont extraites puis transformées pour fabriquer les produits que nous achetons. Comme mentionné dans la section « Gestion des matières résiduelles », le meilleur est encore de réduire sa consommation à la source en se demandant si l'on a réellement besoin d'acheter un produit en particulier. Si l'on ne peut pas repenser son besoin, on peut aussi acheter des produits plus responsables pour encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la société. De plus, l'achat responsable permet d'être cohérent avec les valeurs de la coopérative, et peut encourager les fournisseurs à entreprendre eux aussi une démarche de développement durable.

Et les coopératives dans tout ça?

Comme toutes les organisations, votre coopérative consomme des biens pour développer et maintenir ses activités au quotidien : produits d'entretien, fournitures de bureau, équipements électriques et informatiques, etc. Pour chacun de ces achats, des alternatives environnementales sont disponibles. Mais attention, gare aux apparences! Certaines entreprises présentent leurs produits comme étant « verts » même s'ils ne fournissent pas d'effort sincère pour réduire leur impact écologique (par exemple en créant leurs propres écolabels « maison », non reconnus par des experts indépendants). C'est ce qu'on appelle le « greenwashing » ou « écoblanchiment ».

Les coopératives étoiles

Une mention spéciale à :








- La Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue pour avoir été la première maison funéraire au Québec à être certifiée par le Green Burial Council.
- Vous êtes une coopérative étoile au niveau des achats responsables ou d'un autre enjeu abordé dans le guide? Faites part de vos bons coups à la Fédération, et vos initiatives pourront être partagées avec l'ensemble du réseau dans une prochaine édition du bulletin Le Lien afin d'inspirer d'autres coopératives dans leurs actions.


Pour en savoir plus

- Le rapport « Les sept péchés de la mascarade écologique » pour comprendre le greenwashing : http://www.sinsofgreenwashing.org/?dl_id=105
- Organisme certificateur Green Burial Council : <http://www.greenburialcouncil.org/>

Quelles solutions mettre en place?

Pour vous aider à ne pas tomber dans le piège du greenwashing, fiez-vous uniquement aux **écolabels officiels**, c'est-à-dire les labels reconnus par les autorités publiques et sujets à l'évaluation d'une tierce partie. Notez que certains produits peuvent porter plusieurs écolabels, ce qui est encore mieux! De plus, lorsque vous en avez la possibilité, favoriser l'achat local et/ou coopératif.


Type	Certification	Ce que ça veut dire	Produits
Environnemental		Signifie que le programme ÉcoLogo a comparé le produit en question avec des produits de même type, qu'il a été analysé avec des normes de certification strictes et scientifiquement pertinentes qui reflètent bien le cycle de vie en entier du produit et dont la conformité aux normes de certification a été vérifiée par une tierce partie indépendante.	Produits d'entretien Savons Papier d'impression Papier essuie-tout Papier hygiénique Papier mouchoir
FSC (Forest Stewardship Council)		Vous achetez un produit qui provient d'une forêt qui est exploitée de façon durable. Ainsi, l'extraction d'un produit doit répondre à des critères environnementaux, sociaux et économiques définis.	Papier d'impression Papier essuie-tout Papier hygiénique Papier mouchoir
Sans chlore		Vous achetez un produit papier dont le procédé de fabrication n'emploie pas de chlore.	Papier d'impression Papier essuie-tout Papier hygiénique Papier mouchoir
Ruban de Möbius - Contenu recyclé ou recyclable		Signifie que le produit en question a été fabriqué, en entier ou en partie, à partir de matériaux recyclés ou qu'il est recyclable.	Papier d'impression Papier essuie-tout Papier hygiénique Papier mouchoir Emballages
Fleurs biologiques		Vous achetez une fleur coupée ou en pot (ou un produit horticole) provenant d'une culture qui met en œuvre des pratiques respectueuses des producteurs, des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement.	Fleurs
Aliments biologiques	 	Signifie que le produit a un contenu biologique supérieur ou égal à 95 %, c'est-à-dire qui ne contient pas d'élément chimique de synthèse rajouté par l'homme (fertilisants, pesticides, etc.).	Fruits Lait

Équitable*	 	Signifie que le produit a été fabriqué dans le respect des droits des producteurs et des travailleurs et que de bonnes conditions commerciales ont été offertes (prix juste, conditions de travail décentes, etc.)	Café Thé Sucre Jus
Green Burial Council		Signifie que le cercueil, l'urne ou le linceul est fait de composantes naturelles non toxiques. Il respecte aussi entre 1 et 5 critères additionnels proposés par l'organisme, selon le nombre de « feuilles » attribuées au produit.	Cercueil Urne Linceul Produits d'embaumement** Aussi, avec des critères différents : Produits d'embaumements Maisons funéraires
EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool)	  	Garantit que le produit respecte des critères environnementaux stricts tout au long de son cycle de vie, de la diminution des produits toxiques dans sa fabrication, à son utilisation efficiente et un recyclage facilité. La certification peut être d'un nouveau bronze, argent ou or selon un nombre croissant de critères facultatifs respectés.	Ordinateurs Écrans

* Dans ce cas-ci, on s'attarde aux critères socioéconomiques du produit plutôt qu'aux critères environnementaux. Nous avons volontairement laissé cette solution dans le cadre du guide écoresponsable, puisque dans le meilleur des mondes, nous pouvons choisir des produits qui respectent à fois les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable, comme les produits bioéquitable.

** Bien que les produits d'embaumements certifiés Green Burial Council ne soient pas encore monnaie courante au Québec, surveillez leur arrivée graduelle sur le marché et les commentaires des thanatologues du réseau pour évaluer leur efficacité.

Pour promouvoir cet enjeu

Activités	Pourquoi?
Adopter une politique d'approvisionnement responsable	 <p>La plupart du temps, les intentions sont bonnes, mais les directives pour faire un choix éclairé sont absentes. En adoptant une politique d'approvisionnement responsable à la coopérative, vous vous assurez que toutes les décisions d'achats de produits et de services respecteront des critères préétablis qui faciliteront les décisions.</p>

Améliorez votre performance






Comment vous assurer que les efforts portent fruit?

Vous avez mis quelques solutions en place, mais vous souhaitez vous assurer que ces efforts portent fruit. Et avec raison! Voici des suggestions pour pouvoir comptabiliser vos efforts à l'aide d'indicateurs de mesure. Non seulement ils vous permettront d'évaluer vos performances, mais aussi de prendre de nouvelles décisions, de féliciter vos équipes à l'interne, et même d'informer vos membres lors de l'assemblée générale.

Par où commencer? Voici une démarche en sept étapes pour vous aider :

1. Choisissez les indicateurs que vous souhaitez suivre.
2. Pour chacun de ces indicateurs, définissez la méthode et la fréquence de collecte.
3. Créez un outil, comme un tableau Excel, sur lequel vous noterez tous vos résultats.
4. Vérifiez si certaines étapes sont nécessaires avant de commencer la collecte (par exemple, installer un compteur d'eau pour mesurer la consommation d'eau).
5. Commencez la collecte, et maintenez-la sur une certaine période avant de mettre en place vos mesures de réduction de l'impact environnemental.
6. Mettez en place les solutions de votre choix.
7. Continuez la collecte et observez votre amélioration en temps réel.

Vous trouverez à la page suivante un tableau récapitulatif, avec des suggestions d'indicateurs en lien avec les solutions proposées dans le guide. Pour faciliter votre travail, vous pourrez élaborer un plan de travail pour vous aider à planifier quelques actions. Nous vous en suggérons d'emblée une première : la mise sur pied à la coopérative d'un comité de développement durable, qui pourra ensuite sélectionner dans le guide les actions à mettre en place au cours des semaines à venir.

	Enjeu	Indicateur	Commentaires	Exemples
	Consommation d'énergie	kWh par funéraires	Les kWh sont disponibles sur vos factures d'électricité. Idéalement, il faut aussi considérer le gaz naturel consommé, en convertissant les m ³ en kWh.	1 m ³ gaz naturel = 10,5 kWh (en moyenne) Consommation électrique pour un mois : 8000 kWh Consommation de gaz naturel pour un mois : 50 m ³ = 525 kWh Consommation totale pour un mois : 8 525 kWh Nombre de funéraires traitées : 25 Consommation d'énergie en kWh par funéraires = 85 525 kWh / 25 funéraires = 341 kWh par funéraires
	Émissions de gaz à effet de serre	Kilogrammes de CO ₂ émis et compensés	Vous pouvez calculer les émissions de gaz à effet de serre en équivalent de tonnes de CO ₂ émises, en fonction du kilométrage de la flotte de véhicules.	1 km = 0,24 équivalent kg de CO ₂ * Kilométrage du véhicule 1 au 1 ^{er} janvier : 23 456 km Kilométrage du véhicule 1 au 31 décembre : 35 842 km Kilométrage parcouru par le véhicule 1 : 12 386 km 12 386 km x 0,24 = 2 972,6 kg de CO ₂ 2 972,6 kg divisé par 200 = 14,8, soit 15 arbres à planter ** Faire avec le kilométrage total de la flotte de véhicules
	Consommation d'eau	m ³ d'eau par funéraires	En installant des compteurs d'eau, vous n'aurez qu'une simple lecture à faire pour connaître votre consommation par rapport au nombre de funéraires traitées.	Consommation totale pour un mois : 72 m ³ (sur les factures municipales ou en prenant la lecture au début et à la fin du mois) Nombre de funéraires traitées : 25 Consommation d'eau en m ³ par funéraires : 72 m ³ / 25 funéraires = 2,88 m ³ d'eau par funéraires
	Gestion des matières résiduelles	% de déchets valorisés	Vous pouvez calculer la proportion de déchets que vous envoyez à l'enfouissement par rapport à la proportion détournée via le recyclage et le compostage. Le plus simple est d'estimer le tout en litre.	Déchets jetés en 1 mois : 46 sacs-poubelle de 80 litres = 3 680 litres Déchets valorisés en 1 mois : 8 bacs de recyclage de 120 litres et environ 120 litres de fleurs compostées = 1 080 litres % déchets valorisés : 1 080 litres valorisés / total des déchets (3 680 + 1 080 litres) = 22,7 %
	Achats responsables (exemple pour les produits d'entretien)	% de produits d'entretien écologiques	En établissant la liste de tous les produits d'entretien utilisés, vérifier le nombre parmi ceux-ci qui possèdent la certification Ecologo	Nombre de produits d'entretien possédant la certification : 2 Nombre de produits sans la certification : 6 % de produits d'entretien écologiques : 2 / 6 = 33,3 % (pour aller plus loin, vous pouvez aussi faire le calcul en fonction des litres utilisés, en vous référant aux quantités commandées mensuellement).

* L'équivalent kg de CO₂ varie selon le type de véhicule

** Un arbre absorbe environ 200 kg de CO₂

La compensation de l'émission de gaz à effet de serre

La coopérative funéraire écoresponsable aura mis à profit plusieurs pistes de solutions proposées au présent guide. Elle aura ainsi diminué de façon raisonnable sa consommation d'énergie, ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation d'eau, tout en appliquant le principe des 3R-V à la gestion des matières résiduelles.

Bien évidemment, ses activités auront quand même eu des impacts sur l'environnement.

Mais qu'est-ce qu'elle peut bien faire de plus?

Compenser par la plantation d'arbres? Facile et plus efficace qu'on pense !

Une bonne chose à savoir...

Cette section s'applique uniquement à la compensation des gaz à effet de serre.

Faute de données, certains éléments n'ont pas été considérés, comme la fabrication, le transport et la décomposition de cercueils en métal.

La coopérative funéraire doit savoir que les résultats des calculs, quoique tout à fait valables, sont donc incomplets et qu'elle doit être prudente dans ses affirmations de « zéro rejet » ou « carboneutre ».

Un chiffrier Excel est disponible à la Fédération des coopératives funéraires du Québec pour effectuer ces calculs. Adressez-vous à la FCFQ pour en obtenir un exemplaire.

Les coopératives funéraires peuvent participer programme Héritage de la FCFQ pour la plantation d'arbres. Renseignez-vous auprès de la Fédération.

Il nous reste donc une dernière étape, celle de présenter des mesures d'atténuation, c'est-à-dire la compensation de l'émission de gaz à effet de serre. La coopérative funéraire peut en effet réduire une partie de ses impacts négatifs en adoptant de telles pratiques, notamment par la plantation d'arbres. En effet, un arbre absorbera environ 200 kg de CO₂ au cours de sa vie. En plantant des arbres ou en finançant la plantation, la coopérative funéraire peut compenser pour les gaz à effet de serre que ses activités auront générés.

Pour une coopérative funéraire, les gaz à effet de serre proviennent principalement de trois sources.

- La disposition du corps et des produits et services associés
- Les déplacements des visiteurs
- Les déplacements de la flotte de véhicules de la coopérative

Les tableaux suivants présentent une méthode simplifiée pour calculer la quantité de CO₂ émise et le nombre d'arbres nécessaires pour en compenser l'effet.

Tableau 1. Compensation pour la disposition du corps

Activité	Inhumation		Crémation	
	Kg de CO ₂	Arbres requis	Kg de CO ₂	Arbres requis
Décomposition d'un corps	84,2	0,42	S.O.	S.O.
Fabrication et transport d'un cercueil de bois	32,7	0,16	32,7	0,16
Décomposition d'un cercueil de bois	9,9	0,05	S.O.	S.O.
Crémation (combustion du corps et du gaz naturel)	S.O.	S.O.	729,6	3,65
Total	126,8	0,6	762,3	3,8

Pour chaque service d'inhumation : 0,6 arbre à planter.
 Pour chaque service de crémation : 3,8 arbres à planter. *

* Comprend l'utilisation d'un cercueil de bois. Si aucun cercueil n'est utilisé, retrancher 0,16 arbre.

Tableau 2. Compensation pour les déplacements des visiteurs

On estime ici le nombre de véhicules utilisés et kilométrage effectué par les visiteurs, pour un service moyen.

	Nombre de véhicules
Multiplié par	Kilométrage moyen par véhicule
Égale	Kilométrage total
Multiplié par	0,15 (Facteur de conversion *)
Égale	Kg de CO ₂ émis
Divisé par	200 (**)
Égale	Nombre d'arbres à planter pour un service

* : Le facteur de conversion dépend de la consommation de carburant du véhicule. Dans ce cas-ci, on utilise 0,15, qui correspond à des véhicules de promenade

** : Chaque arbre absorbe environ 200 kg de CO₂ au cours de sa vie

Exemple :

	Nombre de véhicules	20
Multiplié par	Kilométrage moyen par véhicule	200
Égale	Kilométrage total	4000
Multiplié par	0,15	
Égale	Kg de CO ₂ émis	600
Divisé par	200	
Égale	Nombre d'arbres à planter pour un service	3

Tableau 3. Compensation pour les déplacements des véhicules de la coopérative funéraire

Ici, on détermine d'abord le kilométrage parcouru par la flotte de véhicules de la coopérative.

		Véhicule 1	Véhicule 2	Véhicule 3	...	Total
	Kilomètres à l'odomètre en fin d'année					
Moins	Kilomètres à l'odomètre en début d'année					
Égale	Kilométrage effectué					

Ensuite, on détermine la compensation nécessaire pour l'ensemble de la flotte de véhicules

	Kilométrage total de la flotte
Multiplié par	0,24 (Facteur de conversion *)
Égale	Kg de CO ₂ émis
Divisé par	200
Égale	Nombre d'arbres à planter

(* : Pour les véhicules de la coopérative, on emploie le facteur de conversion de 0,24, qui correspond des véhicules de transport, relativement plus énergivores)

Exemple :

	Kilométrage total de la flotte	67 000
Multiplié par	0,24	
Égale	Kg de CO ₂ émis	16 080
Divisé par	200	
Égale	Nombre d'arbres à planter	80,4

Tableau 4. Sommaire des émissions de gaz à effet de serre de la coopérative funéraire

On reporte ici les résultats obtenus aux autres tableaux pour donner un sommaire récapitulatif pour l'ensemble des activités de la coopérative funéraire.

Activité	Kg CO ₂	Arbres requis
Disposition		
Déplacements des visiteurs		
Déplacements des véhicules de la coopérative		
TOTAL		

Réaliser des événements écoresponsables dans les coopératives funéraires

Les coopératives funéraires organisent chaque année des centaines de réceptions et d'événements dans leurs locaux et dans d'autres lieux. Les parents, familles, amis et visiteurs qui assistent à ces événements se chiffrent dans les centaines de milliers.

Ces événements ont des impacts environnementaux, notamment par les transports des personnes et la gestion des matières résiduelles.

Chaque coopérative funéraire peut diminuer l'impact environnemental de ses réceptions et cérémonies en réalisant des événements écoresponsables, dans une démarche d'amélioration continue.

Qu'est-ce qu'un événement écoresponsable?

Un événement écoresponsable est une réunion de personnes où le développement durable s'intègre à toutes les étapes de l'organisation et de la réalisation de l'événement.

Un événement écoresponsable a pour objectifs de :

- Réduire les impacts négatifs de l'événement sur l'environnement : réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis et des ressources naturelles consommées;
- Augmenter les répercussions positives de l'événement : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion sociale, etc. ;
- Inclure les fournisseurs en amont et en aval de l'événement (avant et après);
- Inclure les pôles social et éthique du développement durable.

Pourquoi réaliser des événements écoresponsables pour les coopératives funéraires?

- Pour offrir à la communauté et à la clientèle des services toujours plus respectueux de l'environnement, dans une démarche de développement durable
- Pour toujours diminuer l'impact environnemental de nos activités, dans une démarche d'amélioration continue
- Pour démarquer les coopératives funéraires face à leurs concurrents

Références :

- Villeneuve, Chantal et Claude Villeneuve (2009) *Guide des événements écoresponsables*, Chaire en Éco-Conseil, Université du Québec à Chicoutimi, 68 pages
- Liste de guides sur les événements écoresponsables, Conseil québécois des événements écoresponsables : <http://www.evenementecoresponsable.com/guides-sur-les-evenements-ecoresponsables>
- Projet Héritage : <http://www.fcfq.coop/services/projet-heritage/>
- Compensation CO2 Québec : <http://www.compensationco2.ca/>
- Parrainer des programmes de plantation d'arbres : <http://www.tcf-fca.ca/site/?page=home&lang=fr>

Description d'un événement écoresponsable dans une coopérative funéraire

1. Des pratiques, des produits et des services écoresponsables

1.1. Traitement des matières résiduelles

- S'informer à sa municipalité et respecter toutes les consignes pour la collecte des matières résiduelles; valider quelles sont les matières résiduelles recyclables ou compostables
- S'assurer d'avoir suffisamment de bacs pour les matières compostables, recyclables et déchets
- Appliquer le principe des 3RV à la gestion des matières résiduelles

1.2. Aliments et/ou traiteur

- Repas et pauses-santé :
 - Planifier les besoins alimentaires de façon à réduire les déchets et gérer adéquatement les surplus (organismes de charité, compostage)
 - Minimiser l'utilisation d'aliments ou de boissons emballés en portions individuelles
 - Utiliser de la vaisselle réutilisable
 - Opter pour les produits locaux et/ou biologiques disponibles, selon la saison
 - Vérifier la possibilité d'offrir des repas végétariens (moins énergivores)
 - Remplacer les desserts par des fruits frais en saison
- Boissons :
 - Servir l'eau du robinet, dans des pichets
 - Servir du thé et du café équitables
- Fournisseurs :
 - Choisir des fournisseurs ayant le développement durable à cœur et inclure des clauses de développement durable dans vos appels d'offres

1.3. Fleurs et décoration

- Opter pour des plantes en pots plutôt que des fleurs coupées. Les plantes peuvent être réutilisées ou encore remises aux visiteurs
- Idéalement, les fleurs coupées ou plantes en pots sont produites localement et avec utilisation minimale de pesticides; recherchez la certification *Veriflora* (<http://www.veriflora.com/fr/>).

1.4. Souvenirs commémoratifs

- Opter pour des signets commémoratifs faits de fibres recyclées à au moins 30 %
- Des produits commémoratifs produits localement
- Penser à des signets-sachets avec une graine d'arbre

2. Réduction et compensation des émissions des GES par les visiteurs

- Favoriser l'utilisation du transport en commun (indiquer les arrêts ou stations d'autobus à proximité)
- Compenser les émissions des gaz à effet de serre par la plantation d'arbres
 - Voir chiffrier pour calcul
 - Peut représenter de 4 à 6 arbres par service ou cérémonie de 50 visiteurs
- Pour la plantation des arbres
 - La coopérative funéraire peut contracter une coopérative forestière locale ou autre
 - La coopérative funéraire peut participer au projet Héritage de la FCFQ

3. Information et communication (Sensibilisation)

- Faire savoir que la coopérative réalise des événements écoresponsables et en quoi cela consiste
 - Affichez dans les locaux un court texte expliquant comment et pourquoi la coopérative réalise des événements écoresponsables. Ce texte peut même être inclus dans le contrat, surtout dans le cas de produits et services écologiques.
 - Organiser un événement de presse pour expliquer la démarche; émettre un communiqué à cet effet.
- Encourager les visiteurs à faire de telles actions, poser de tels gestes

Partie 2

Guider le client dans sa recherche de consommation écoresponsable

Introduction

Dans cette section, nous allons explorer divers choix mis à la disposition du client pour diminuer l'impact environnemental des funérailles. Ce sont des solutions que les conseillers aux familles peuvent proposer aux clients.

Quelques considérations :

- La préoccupation de réduire l'empreinte laissée par le passage d'un humain sur terre ne suppose pas de supplanter le caractère humain et social de l'événement de la mort et de sa portée sur les vivants.
- Beaucoup de consommateurs sont à la recherche de choix simples et efficaces dans le respect de leurs croyances.
- L'Approche Significative, véhiculée par le programme de formation La Symphonie demeure le phare qui orientera le service à la clientèle. Informer, conseiller, guider le client afin qu'il soit en mesure de faire des choix éclairés et signifiants demeurent au cœur de l'accompagnement.
- C'est dans cet esprit que s'inscrit l'accompagnement des familles désireuses de réduire les impacts des funérailles dans le respect des principales fonctions des funérailles.

Dans la seconde section, vous trouverez donc des produits et des services complémentaires à ceux traditionnellement offerts. Ce sera à chacune des coopératives à « composer son offre complète de service ».

Par exemple, certains clients réticents aux cimetières traditionnels aimeront utiliser le cimetière virtuel. D'autres souhaiteront utiliser de la vaisselle réutilisable ou compostable. D'autres enfin, préféreront acheter des cartes de remerciements en papier recyclé...

Vous souhaitez intégrer des choix plus écologiques à votre offre de service?

À vous de jouer!

Note :

Pour mieux comprendre les impacts environnementaux des funérailles, le lecteur se référera à la section 3. La Fédération des coopératives funéraires du Québec a mandaté des étudiants à la maîtrise de l'École de technologie supérieure et de l'École Polytechnique afin de réaliser une analyse de cycle de vie.

Grille de services écologiques pour la coopérative funéraire

Les tableaux suivants présentent une méthode pour la préparation de produits et services écologiques dans votre coopérative. Quatre combinaisons de modes de disposition/exposition sont proposées, deux pour l'inhumation et deux pour la crémation. Chaque coopérative funéraire peut modifier cette grille à sa guise, selon les services qui sont disponibles dans son entreprise.

Proposition d'une grille d'identification d'offre écologique pour l'inhumation

Niveau de décision	Sans exposition	Avec exposition
Annonce du décès	<ul style="list-style-type: none"> Annonce sur le site internet de la coopérative funéraire 	<ul style="list-style-type: none"> Annonce sur le site internet de la coopérative funéraire
Contenant de disposition	<ul style="list-style-type: none"> Cercueil écologique 	<ul style="list-style-type: none"> Cercueil écologique
Préparation et embaumement	<ul style="list-style-type: none"> Aucun embaumement 	<ul style="list-style-type: none"> Embaumement sans formaldéhyde
Type de cérémonie	<ul style="list-style-type: none"> Aucune ou cérémonie unique au cimetière 	<ul style="list-style-type: none"> Événement écoresponsable
Réception	<ul style="list-style-type: none"> Sans réception ou Événement écoresponsable : <ul style="list-style-type: none"> Produits locaux, biologiques ou équitables Vaisselle réutilisable (voir traiteur) ou compostable Récupération des matières organiques et recyclables Compensation des GES 	<ul style="list-style-type: none"> Événement écoresponsable : <ul style="list-style-type: none"> Produits locaux, biologiques ou équitables Vaisselle réutilisable (voir traiteur) ou compostable Récupération des matières organiques et recyclables Compensation des GES
Choix du cimetière	<ul style="list-style-type: none"> Cimetière virtuel <i>À la mémoire de</i> Lieu d'inhumation : cimetière naturel si disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Cimetière virtuel <i>À la mémoire de...</i> Lieu d'inhumation : cimetière naturel si disponible
Type de mémorial	<ul style="list-style-type: none"> Plaque au sol en pierre locale si disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Plaque au sol en pierre locale si disponible
Souvenirs et cartes de remerciement	<ul style="list-style-type: none"> Papier recyclé ou certifié, avec encres végétales 	<ul style="list-style-type: none"> Papier recyclé ou certifié, avec encres végétales

Proposition d'une grille d'identification d'offre écologique pour la crémation

Niveau de décision	Sans exposition	Avec exposition
Annnonce du décès	<ul style="list-style-type: none"> • Annonce sur le site internet de la coopérative funéraire 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonce sur le site internet de la coopérative funéraire
Contenant de disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Urne écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Urne écologique
Préparation et embaumement	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun embaumement 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun embaumement
Type de cérémonie	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	<ul style="list-style-type: none"> • Événement écoresponsable : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fleurs en pot ou fleurs biologiques et locales ○ Compensation GES (plantation d'arbres)
Réception	<ul style="list-style-type: none"> • Sans réception ou événement vert 	<ul style="list-style-type: none"> • Événement écoresponsable : <ul style="list-style-type: none"> ○ Produits locaux, biologiques ou équitables ○ Vaisselle réutilisable (voir traiteur) ou compostable ○ Récupération des matières organiques et recyclables ○ Compensation des GES
Choix du cimetière	<ul style="list-style-type: none"> • Cimetière virtuel <i>À la mémoire de</i> • Lieu d'inhumation : cimetière naturel si disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Cimetière virtuel <i>À la mémoire de...</i> • Lieu d'inhumation : cimetière naturel si disponible
Type de mémorial	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque au sol en pierre locale si disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque au sol en pierre locale si disponible
Souvenirs et cartes de remerciement	<ul style="list-style-type: none"> • Papier recyclé ou certifié, avec encres végétales 	<ul style="list-style-type: none"> • Papier recyclé ou certifié, avec encres végétales
<p>Suggestion :</p> <p>Il pourra être plus aisé pour les intervenants auprès des familles que ces choix soient intégrés à la présentation habituelle de l'offre de services. Ce faisant, l'offre de ces choix se glisse naturellement dans la rencontre de la famille plutôt que de constituer une offre pour « écolos ». Par ailleurs, votre salle de sélection pourra regrouper dans un espace particulier des produits écologiques. Ceci pourra faciliter le repérage par le client et le rôle du conseiller.</p>		

À vous de jouer !

Modèle de grille d'élaboration des produits et services écologiques dans votre coopérative funéraire

La grille qui suit peut vous servir à développer les produits et services écologiques pour votre propre coopérative funéraire. Pour utiliser cette grille, vous pouvez choisir des options contenues dans les grilles précédentes et les adapter à votre coopérative pour définir vos produits et services. Vous pouvez même rajouter de nouvelles idées et personnaliser les produits et services.

Niveau de décision	Inhumation		Crémation	
	Sans exposition	Avec exposition	Sans exposition	Avec exposition
Annonce du décès				
Contenant de disposition				
Préparation et embaumement				
Type de cérémonie				
Réception				
Choix du cimetière				
Type de mémorial				
Souvenirs et cartes de remerciement				
Autre :				
Autre :				
Autre :				
Autre :				

Partie 3

Les impacts environnementaux des funérailles et les pistes de réduction

Introduction

Les impacts des funérailles et les produits et services écologiques

Dans cette section, nous allons nous attaquer aux solutions qui concernent directement les clients et qui permettent de diminuer l'impact environnemental des funérailles. Ce sont des solutions que les conseillers aux familles peuvent proposer aux clients, sans toutefois les imposer.

Pour être en mesure de proposer ces solutions, il est important de bien comprendre les impacts environnementaux des funérailles. Pour ce faire, la Fédération des coopératives funéraires du Québec a mandaté des étudiants à la maîtrise de l'École de technologie supérieure et de l'École Polytechnique afin de réaliser une analyse de cycle de vie. Les résultats présentés sont issus d'études réalisées en 2011¹².

Une **analyse de cycle de vie** est une analyse globale des impacts environnementaux d'un produit ou d'un procédé, sur l'ensemble de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fabrication, en passant par le transport et l'utilisation, jusqu'à la fin de vie utile.

Les résultats d'une analyse de cycle de vie sont présentés sous forme de graphique et démontrent les impacts sur quatre grandes catégories : la santé humaine, la dégradation des écosystèmes, les changements climatiques et l'épuisement des ressources naturelles. Par exemple, un graphique des résultats peut nous apprendre qu'une pierre tombale a beaucoup d'impact sur la santé humaine à cause de l'étape de l'extraction du minerai, alors que les impacts relatifs d'un cercueil sont moindres et concernent plutôt la dégradation des écosystèmes due à l'approvisionnement en bois.

Ainsi, l'analyse a permis d'identifier les principaux impacts environnementaux des funérailles, présentés selon les différentes décisions que doivent prendre les clients pour planifier leur départ ou celui d'un proche. Dans le but de découvrir ces impacts, un outil interactif ayant la forme d'un arbre de décision a été créé. Une représentation de l'arbre de décision est présentée à la fin de cette section.

L'accompagnement des membres et la perpétuation des rites : au cœur de nos préoccupations

Il est important de rappeler la mission première de la coopérative funéraire, celle d'accompagner les membres dans le deuil, par le biais de rituels empreints de sens et respectueux de la dignité humaine. L'offre de service écoresponsable est subordonnée à cette vision et ne peut se substituer à des funérailles qui répondent aux critères de la coopérative funéraire, c'est-à-dire d'accompagnement et de respect.

Suite au décès, plusieurs options de services funéraires sont disponibles pour la famille. Cette section reprend dans l'ordre sept niveaux de décision auxquels il faut répondre lors de la planification de funérailles.

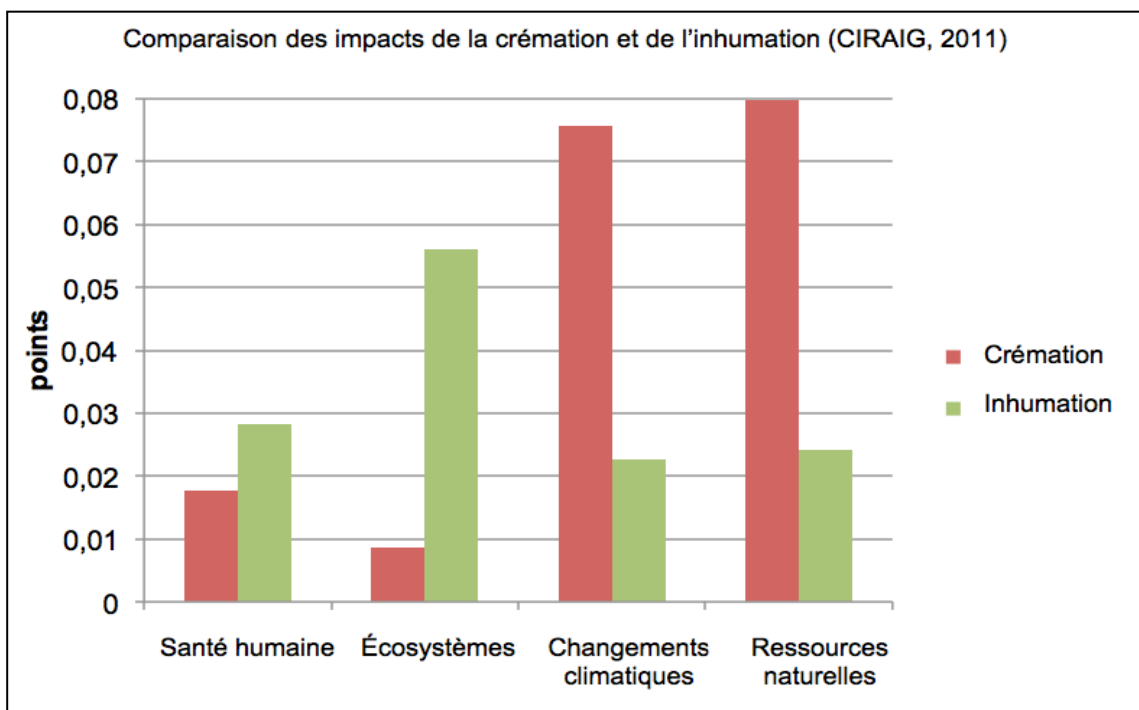
¹² Lesage, Pascal, et al. (2011), GCH 6310a : Analyse de cycle de vie : disposition d'une dépouille, Travail de recherche non publié, École Polytechnique de Montréal

DÉCISION 1 – LE MODE DE DISPOSITION DU CORPS DU DÉFUNT

Comparaison des modes de disposition : inhumation ou crémation?

Il est difficile de comparer les performances environnementales de l'inhumation et de la crémation, puisque celles-ci sont concentrées sur des impacts différents. Alors que l'inhumation a des impacts plus importants sur la santé humaine et la qualité des écosystèmes, la crémation utilise des ressources et accentue les changements climatiques et la pollution de l'air.

Par contre, l'inhumation possède un plus grand potentiel de réduction, alors que la crémation est fortement dépendante des technologies. Un changement vers des lois plus strictes d'émissions atmosphériques pourrait par contre considérablement réduire l'impact environnemental de la crémation et en faire le choix le plus écologique, ce qui est déjà le cas dans plusieurs pays européens.



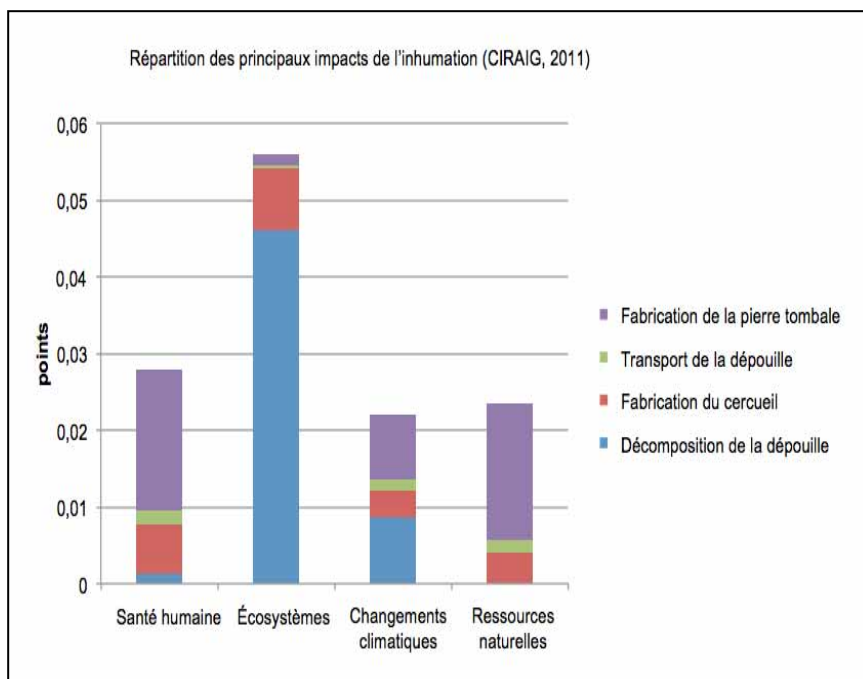
Impacts environnementaux de l'inhumation

Les impacts environnementaux de l'inhumation proviennent principalement du processus naturel de décomposition du corps humain et de la fabrication de la pierre tombale.

Au niveau de la décomposition du corps, le mercure solide est responsable de plus de 95 % de l'impact de la décomposition du corps. En effet, le mercure est souvent présent dans les alliages dentaires. Cet élément peut contaminer le sol et atteindre les nappes phréatiques.

Au niveau de la fabrication de la pierre tombale, les impacts sont dus à l'énergie nécessaire pour l'extraction, la découpe et le transport, ainsi qu'à l'émission de particules inorganiques ayant des impacts sur la respiration des travailleurs.

La fabrication du cercueil et le transport de la dépouille ont aussi des impacts, mais ils sont moins importants que ceux mentionnés ci-haut.



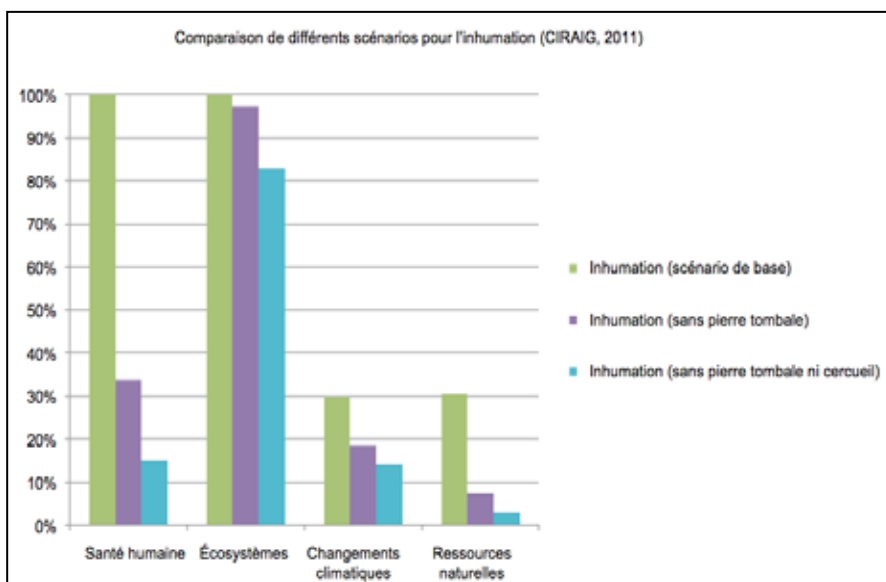
En comparaison avec les principaux impacts présentés dans le graphique, d'autres impacts sont négligeables :

- L'énergie requise pour l'ouverture de la fosse
- La fin de vie (décomposition) de la pierre tombale
- La fin de vie (décomposition) du cercueil

Au total, en éliminant totalement la pierre tombale et en sélectionnant un cercueil écologique, les impacts environnementaux peuvent être réduits de plus de 40 %.

Potentiel de réduction

Peu d'actions peuvent être entreprises pour diminuer les impacts créés par la décomposition de la dépouille elle-même. Cela dit, à long terme, la modification de la composition des alliages dentaires afin d'en éliminer le mercure pourrait être une option. Le potentiel de réduction réel se trouve donc dans la diminution de la taille de la pierre tombale et la simplification du cercueil.

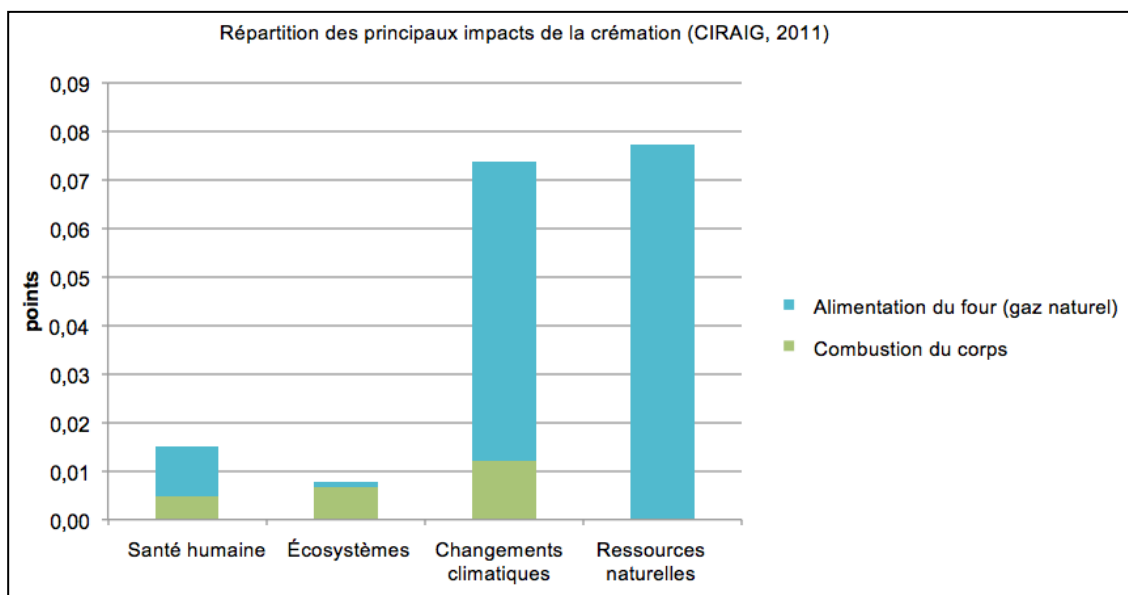


Les impacts environnementaux de la crémation

Les principaux impacts de la crémation se situent au niveau de l'utilisation du gaz naturel pour le fonctionnement du four ainsi qu'au niveau de la combustion du corps lui-même.

Effectivement, la majorité des fours crématoires utilisent le gaz naturel comme source d'énergie, et celui-ci n'est pas renouvelable. Les impacts sont dus à l'énergie requise pour l'extraire, le transformer et le transporter.

Les impacts au niveau de la combustion du corps sont dus aux rejets atmosphériques des fours crématoires. En effet, une large quantité de CO₂, de furanes, de dioxydes et de mercure est émise pendant le processus, contribuant au phénomène d'effet de serre et augmentant la pollution atmosphérique. Certaines émissions ne sont pas réglementées au Québec, comme celles de mercure, alors qu'elles sont contrôlées dans certains pays d'Europe.



En comparaison avec les principaux impacts présentés dans le graphique, d'autres impacts sont négligeables :

- La fabrication, le transport et la fin de vie (décomposition) de l'urne
- La fabrication, le transport et la fin de vie (décomposition) de la plaquette accompagnant l'urne
- La fabrication, le transport et la combustion de la boîte de crémation

Potentiel de réduction

Sachant que la majorité des impacts environnementaux proviennent de l'utilisation du gaz naturel et du procédé de crémation du corps lui-même, le potentiel de réduction pour l'utilisateur est beaucoup plus faible pour ce mode de disposition. Tout de même, ici aussi, l'absence de mercure dans les alliages dentaires est à considérer.

Au niveau technique, la filtration du gaz ou la récupération de chaleur pourrait potentiellement réduire de façon notable les impacts environnementaux de la crémation.

DÉCISION 2 – LE MOMENT DE DISPOSITION

Comparaison des moments de disposition : avant ou après la cérémonie?

Dans le cas d'une inhumation, la disposition se fait naturellement après la cérémonie. Cependant, si le mode de disposition choisi est la crémation, la disposition peut se faire avant ou après la cérémonie.

Au niveau environnemental, une crémation avant la cérémonie simplifie le processus et est donc recommandée. En effet, elle limite le temps d'entreposage et de réfrigération du corps (qui consomme de l'énergie), mais surtout évite la nécessité de l'embaumement, qui rejette produits chimiques et déchets. Aussi, une crémation avant la cérémonie facilite le transport (puisque'elle diminue l'espace nécessaire) et réduit la quantité émise de gaz à effet de serre. De plus, une crémation effectuée après la cérémonie entraîne la location d'un cercueil pour l'exposition, qui peut être utilisé à quelques reprises dans de telles conditions. Ceci entraîne donc une utilisation plus marquée des ressources et crée un déchet supplémentaire.

Au niveau environnemental, une crémation avant la cérémonie simplifie le processus et est donc à faible impact.

Cela dit, malgré les impacts environnementaux supérieurs d'une disposition après la cérémonie, il ne faut pas négliger l'importance du rituel associé à la cérémonie dans le processus du deuil. Dans ce cas-ci, le choix ne devrait donc pas uniquement se faire sur des critères environnementaux, mais aussi en prenant compte des avantages de la disposition après la cérémonie pour faciliter le deuil.

DÉCISION 3 – LA THANATOPRAXIE ET L'EMBAUMEMENT

Le but premier de la thanatopraxie (ou l'embaumement) est la conservation du corps à un état stable dans une température ambiante, en ralentissant la prolifération des bactéries et la décomposition. Le procédé consiste à injecter des produits chimiques dans le corps, qui s'infiltreront alors dans les muscles et tissus et remplaceront le sang. Par la suite, le corps est désinfecté, lavé, habillé, coiffé et maquillé, puis mis en bière et exposé.

Au niveau environnemental, cette pratique entraîne des conséquences évidentes : un corps contenant des produits chimiques de synthèse est évidemment plus dommageable pour le sol (inhumation) ou l'air (crémation).

De plus, le rejet dans les égouts des pertes chimiques (savons, désinfectants, formaldéhydes, etc.) augmente les risques de pollution de l'eau. Finalement, l'éclairage et la réfrigération du laboratoire et l'utilisation de ses équipements entraînent une forte consommation d'énergie.

Potentiel de réduction

Lors d'un embaumement traditionnel, le produit utilisé en plus grande quantité est le formaldéhyde. C'est aussi celui qui est considéré le plus toxique, même s'il n'est pas utilisé à l'état pur, mais bien dans des solutions diluées dont la concentration varie entre 2 et 30 %. En général, ce sont entre 150 et 530 grammes de formaldéhyde qui sont utilisés par dépouille embaumée, avec une médiane autour de 250 grammes.

Ces quantités sont minimes comparées à certains secteurs industriels, mais il demeure important de réduire l'utilisation du formaldéhyde. Toutefois, de nouveaux produits d'embaumement, qui ont moins d'impacts environnementaux, sont de plus en plus disponibles. À terme, il deviendra possible d'éliminer l'utilisation du formaldéhyde dans la thanatopraxie.

DÉCISION 4 – LE CHOIX DU CERCUEIL OU DE L'URNE

Les impacts environnementaux du cercueil

Au Québec, les cercueils sont habituellement faits de bois ou de métal. Les principaux impacts du cercueil proviennent de sa fabrication, de son transport et de sa décomposition. En effet, un cercueil complexe (contenant souvent des tissus synthétiques et des métaux) laisse sa trace dans le sol, puisque ces matériaux sont peu biodégradables.

Potentiel de réduction

Des cercueils écologiques sont disponibles sur le marché : composés de bois recyclé ou certifié FSC et de tissus organiques, ils sont totalement biodégradables et diminuent radicalement les conséquences négatives du cercueil sur l'environnement. De plus, les gammes de prix se comparent aux cercueils traditionnels.

Les cercueils approuvés par le Green Burial Council, un organisme indépendant de certification, sont des options fiables pour réduire l'impact environnemental de cette étape.

La location d'un cercueil

Lorsqu'il y a crémation, mais que la disposition se fait après la cérémonie, il est possible de louer un cercueil pour la cérémonie. Il s'agit d'une bonne façon de réduire les impacts environnementaux, puisque le cercueil pourra être réutilisé à quelques reprises, diminuant ainsi grandement l'impact global.

Les impacts environnementaux de l'urne

Étant plus petites que les cercueils, les urnes ont un impact environnemental inférieur. Par contre, elles sont aussi souvent composées de métaux, qui sont peu biodégradables et consomment beaucoup d'énergie lors de l'extraction et la fabrication.

Alors que la majorité des urnes sont inhumées, certaines sont plutôt exposées dans un columbarium pour une période prédéterminée. Cette option rajoute comme impact l'entretien et le chauffage des lieux d'entreposage, ce qui apporte son lot de dépenses énergétiques et de déchets.

Potentiel de réduction

Des urnes écologiques sont disponibles sur le marché. Composées principalement de bois recyclé, elles sont totalement biodégradables et diminuent les conséquences négatives de l'urne sur l'environnement. Des modèles sont aussi disponibles en féculé de maïs, en papier mâché et certains sont même produits par des entreprises de réinsertion sociale.

De plus, étant très simples, ces urnes sont habituellement peu dispendieuses et donc accessibles à toutes les bourses. Comme pour les cercueils, les urnes certifiées par le Green Burial Council sont gage de réduction des impacts environnementaux.

DÉCISION 5 – LE LIEU DES CONDOLÉANCES

Comparaison du lieu des condoléances : au salon ou à l'église?

Le choix du lieu des condoléances et de la cérémonie est très personnel et dépend fortement des croyances du défunt et de sa famille. Par contre, dans le but de limiter les conséquences environnementales de ces deux étapes funéraires, il est conseillé de les effectuer au même endroit et la même journée, dans le but d'éviter la réorganisation et décoration d'un lieu supplémentaire, et aussi le transport des invités. En effet, c'est cette étape unique qui a le plus grand impact sur l'environnement, et celui-ci est particulièrement important lorsque de grandes distances sont parcourues.

Les condoléances au salon funéraire

Les condoléances ayant lieu au salon funéraire utilisent des ressources, ce qui mène en soi à un impact environnemental. En effet, la décoration de la salle demande fleurs, affiches et photos qui ne sont pas réutilisables. De plus, les invités ont souvent droit à un petit goûter, trop souvent effectué dans de la vaisselle jetable. Aussi, un souvenir est habituellement donné (signet, carte ou photo), dont la fabrication demande des ressources. Cela dit, de nombreuses options sont disponibles pour réduire l'impact lors de la cérémonie.

Finalement, dans certains cas, les condoléances ont lieu durant les journées précédant la cérémonie : dans ce cas, le plus grand impact environnemental se situe au niveau du transport dédoublé des invités, qui souvent viennent donner leurs condoléances en plus d'assister à la cérémonie les jours suivants.

Potentiel de réduction

Le potentiel de réduction de l'impact environnemental des condoléances est important. Dès le départ, une réduction globale des décorations jetables est à conseiller. Au niveau des fleurs, le changement vers des fleurs biologiques et locales peut diminuer d'environ 10 % l'impact environnemental du service en entier. L'utilisation de vaisselle lavable et réutilisable est aussi recommandée. De même, une nouvelle idée est de remettre aux visiteurs un souvenir utile : par exemple une graine de plante imbriquée dans un signet biodégradable que les gens pourront mettre en terre et ainsi voir grandir une plante représentant l'être aimé décédé.

De plus, pour compenser les impacts du transport et de l'émission de gaz à effet de serre, il est possible de calculer la quantité de CO₂ émise et de compenser ses effets par la plantation d'arbres. Les visiteurs pourront, par exemple verser une contribution monétaire dans une boîte prévue à cet effet, que les coopératives utiliseront ensuite pour faire planter des arbres. D'autres méthodes de mise de fonds peuvent aussi être utilisées au même escient. Le programme Héritage de la Fédération des coopératives funéraires du Québec est un bon moyen de ce faire, en rajoutant simplement le kilométrage évalué des visiteurs et en les ajoutant au total de la flotte de véhicules de la coopérative.

Les condoléances à l'église

Lorsque les condoléances sont effectuées à l'église, cela implique que la cérémonie sera effectuée sur le même lieu, mais aussi dans la même journée. Ceci diminue grandement l'impact puisque le transport est réduit de façon importante. Malgré tout, ici aussi, l'utilisation de ressources jetables (dont les fleurs) amène son lot de conséquences négatives sur l'environnement.

L'utilisation de fleurs biologiques et locales peut diminuer d'environ 10 % l'impact environnemental du service en entier

Potentiel de réduction

Même si l'impact est moins grand grâce au transport plus limité, le potentiel de réduction est semblable. Les mêmes conseils s'appliquent donc concernant la réduction globale des décorations jetables, l'utilisation de fleurs biologiques et locales, l'utilisation de vaisselle lavable, la remise de souvenirs utiles et la compensation des gaz à effet de serre générés par le transport.

DÉCISION 6 – LE TYPE DE CÉRÉMONIE

La cérémonie en tant que telle a peu d'impact sur l'environnement; ce sont plutôt les activités connexes qui lui sont reliées qui jouent un rôle important. Qu'elle soit religieuse ou pas, la cérémonie demande automatiquement un transport important des participants, ce qui crée une grande utilisation de ressources et une forte émission de gaz à effet de serre.

Aussi, elle est souvent précédée d'une publicité dans les journaux, dont l'impact est souvent oublié.

Finalement, suite à la cérémonie, une réception est souvent organisée. Celle-ci inclut habituellement un buffet dont les accessoires sont jetables, entraînant ainsi une forte production de déchets.

Potentiel de réduction

Le potentiel de réduction de l'impact environnemental de la cérémonie est particulièrement important. Dès le départ, il est possible de remplacer les publicités dans les journaux et les notices nécrologiques par la version virtuelle, effectuée sur internet et via courriel, réduisant ainsi la consommation de papier.

Par la suite, pour diminuer le nombre de voitures utilisées pour le transport vers la cérémonie, une attention particulière peut être mise sur le covoiturage ou, dans les centres urbains, l'utilisation du transport en commun.

Finalement, lors de la réception, il serait préférable d'utiliser de la vaisselle et des ustensiles réutilisables, des aliments biologiques et locaux ainsi que de trier les déchets, par exemple en effectuant du compostage.

Ici encore, il est possible de mettre en place des programmes de compensation de l'émission des gaz à effet de serre, comme le programme Héritage de la FCFQ.

DÉCISION 7 – LE CORTÈGE FUNÈBRE

La présence d'un cortège mène directement à une augmentation des gaz à effet de serre et une plus grande utilisation des ressources. Par contre, considérant la courte distance habituellement effectuée par ces quelques voitures, l'impact est minime en comparaison au transport des invités.

Potentiel de réduction

Pour réduire l'impact environnemental du cortège, il est possible de miser sur des véhicules à faibles émissions. De plus, d'ici quelques années, les voitures électriques seront de plus en plus présentes et les courtes distances à parcourir par le cortège pourraient encourager l'utilisation de véhicules électriques.

De plus, les coopératives qui adhèrent au projet Héritage compensent automatiquement tout le kilométrage effectué par leurs véhicules en contribuant à un fonds qui permet la plantation d'arbres qui compenseront les émissions de gaz à effet de serre.

L'arbre interactif des impacts écologiques des funérailles

Le tableau aux deux pages suivantes donne un aperçu des impacts environnementaux de diverses pratiques funéraires. Ces pratiques sont déterminées par les choix du client, établis lors de la rencontre avec la famille du défunt ou avec le client éventuel, lors de préarrangements funéraires. Chaque type de service funéraire est analysé afin de donner un aperçu de l'impact environnemental des pratiques choisies.

Mise en garde

Ce tableau sert de guide pour la coopérative funéraire afin de mieux informer les clients sur les impacts de leurs choix. Des mesures de compensation de l'émission de gaz à effet de serre peuvent être mises en place par la famille et la coopérative, afin d'atténuer les impacts environnementaux. L'objectif de l'arbre interactif des forfaits est de permettre aux conseillers et gestionnaires de la coopérative funéraire de mieux comprendre d'où proviennent les impacts environnementaux des pratiques funéraires.





Cet arbre des impacts écologiques des funérailles est une présentation de la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Les résultats présentés sont issus d'études réalisées en 2011 pour le compte de la Fédération par des étudiants à la maîtrise de l'École de technologie supérieure et de l'École Polytechnique.

Fonctionnement de l'outil interactif sur internet

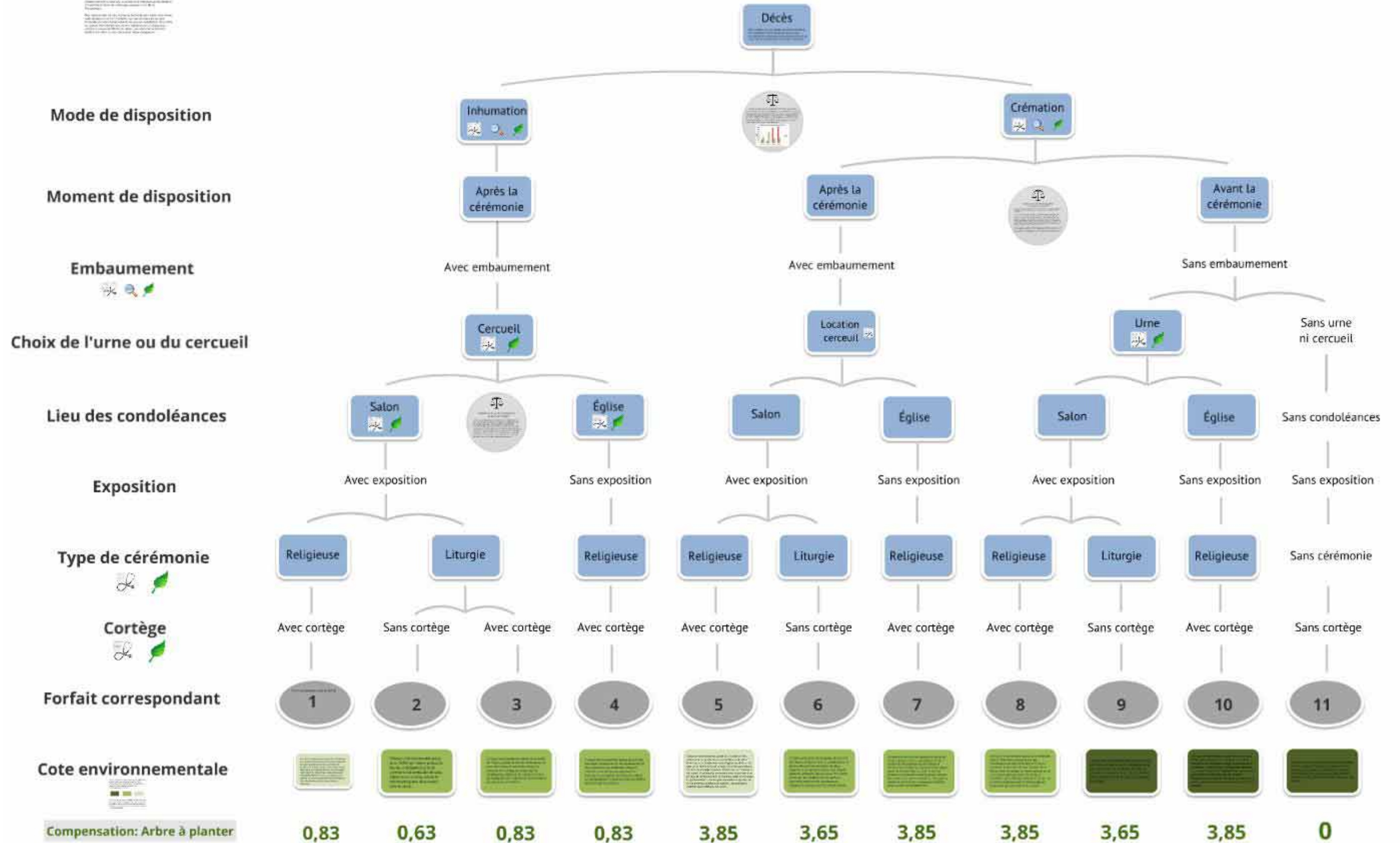
Pour accéder à la version interactive de l'arbre, vous devez être connecté à internet. Suivez le lien suivant :

http://prezi.com/vehwybl2fn1/_arbre-des-forfaits-ecologiques/?auth_key=3ffd86335e5586e2b0b177a14cc7621999bb38b6&kw=view-vehwybl2fn1_&rc=ref-2940474

Pour naviguer dans la présentation, commencez par la mettre en plein écran à l'aide de la fonction en bas à droite sous l'onglet « more », puis utilisez les flèches pour avancer ou reculer. Un chemin a été préétabli : en le parcourant en entier, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires sur la performance environnementale des différents services funéraires. À tout moment, vous pouvez vous déplacer dans l'arbre en cliquant à l'endroit de votre choix à l'aide de la souris. À chaque étape, vous verrez plusieurs symboles apportant chacun une catégorie d'information :

Symbole	Nom	Description
	Diagnostic général	Dans cette section, une description générale du processus est effectuée. Les principaux impacts environnementaux de celui-ci sont alors exposés.
	Informations supplémentaires	En cas de besoin, ce symbole permet de donner des précisions supplémentaires au diagnostic posé, sous forme graphique.
	Potentiel de réduction	Ici, des options écologiques sont décrites, permettant de déterminer le potentiel de réduction des impacts environnementaux de cette étape.
	Point de décision	Ce symbole représente une étape décisionnelle importante : il expose alors les options possibles et met de l'avant les recommandations au niveau environnemental.

L'impact environnemental a été évalué en additionnant les impacts environnementaux de chaque étape, puis regroupé en trois catégories : impact fort, moyen et faible. À titre indicatif, nous présentons aussi le nombre approximatif d'arbres qui seraient à planter pour compenser l'émission de gaz à effet de serre pour chaque type de services, incluant la décomposition d'un corps, la fabrication et le transport d'un cercueil de bois, la décomposition d'un cercueil, la crémation (incluant combustion du corps et du gaz naturel) et le transport (cortège).



Mot de la fin

Avec ce guide, la Fédération des coopératives funéraires du Québec a voulu fournir aux coopératives funéraires du Québec un outil pratique pour le développement de services funéraires écoresponsables, qui reflètent notre engagement envers l'environnement et le développement durable de nos coopératives et communautés.

Basé sur des recherches scientifiques, des consultations et les réflexions du comité de développement durable de la Fédération, le guide reflète l'état actuel des connaissances de l'impact des activités funéraires sur l'environnement. Il est à prévoir qu'au cours des prochaines années, nous devrons le réviser de façon constante, afin de refléter les avancements qui auront lieu dans notre secteur. Dans ce sens, le présent guide est un premier pas vers une amélioration continue de nos pratiques à long terme.

Nous espérons que ce Guide de la coopérative funéraire écoresponsable vous aidera à cheminer vers des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement et qu'il vous permettra de mieux répondre aux attentes de votre clientèle à cet égard.

Le comité de développement durable

Le développement durable

